

POLICE MAGAZINE

**Les innocents
qui ont été fusillés**



Au moment où se réunit la commission spéciale qui examine les erreurs judiciaires commises pendant la guerre, MAURICE CORIEM demande (pages 6 et 7) qu'on réhabilite Turgis, fusillé au front et qui était innocent. La semaine prochaine, "Police-Magazine" parlera de Dhorr, un autre innocent fusillé également après un jugement trop hâtif.

A HUIS CLOS

- Causes Salées -

L'amour n'attend pas le nombre des années

La fête de Montmartre bat son plein... des manèges d'animaux étranges tournent vertigineusement, tandis que les femmes juchées sur leurs flancs poussent des cris de joie ou d'effarement.

Des plaintes, des sifflements, des hurlements jaillissent des saxophones et des orgues, une poussière dense, une odeur de fards et d'essence montent dans l'air :

— Voulez-vous me permettre de vous accompagner, mademoiselle, vous êtes si jolie !

La jeune fille à qui ces mots s'adressent rougit, pâlit et ne répond pas ; elle est, en effet, bien jolie avec ses yeux sombres à la fois provocants et ingénus, sous de lourds cheveux annelés, le corps aussi semble savoureux au « suiveur » qui, sans doute, n'apprécie pas la femme échelée si fort à la mode aujourd'hui, car il contemple avec une satisfaction visible le corsage arrondi et les hanches pleines, puis il insiste :

— Mademoiselle, laissez-moi vous dire combien vous êtes exquise !

La petite hésite, rougit de plus belle et enfin, murmure :

— Monsieur.

L'homme sourit... il sait son métier d'homme et n'ignore pas que la femme qui, dans la rue, répond à une galante attaque est consentante à un commencement d'idylle... Jusqu'où celle ira-t-elle ?

Très loin puisque, huit jours après, elle était la maîtresse du « suiveur » de la fête de Montmartre... Quelques soirs, elle vient le rejoindre à l'hôtel où il a sa chambre : ce sont des baisers fous, des promesses d'amour éternel, des serments :

— Et si j'étais enceinte ? murmure la jeune fille anxieuse.

Lui, chevaleresque, la rassure :
— Qu'importe puisque nous nous marierons ! Elle répond à cette raison convaincante par un ardent baiser...

La mère, une Espagnole venue quelques années auparavant de Séville, tenait boutique du côté des Batignolles, où elle débitait les fruits de choix : oranges rondes et dorées, bananes tachetées comme des jaguars, grappes vermeilles du raisin et poires énormes.

Les clients venaient là autant pour acheter ses fruits toujours parfaits, que pour admirer les deux femmes : la mère et la fille, brunes et belles comme il sied à des Andalouses, longtemps, la mère n'avait porté nulle attention aux visites répétées d'un nouveau client qui, un jour, achetait un melon parfumé, le lendemain, des oranges sanguines et le troisième jour n'achetait rien du tout, mais répétait à la marchande sur le ton des croyants, qui dans son pays adorent les vierges parées et magnifiques :

— Que vous êtes belle... que vous êtes belle, madame !

Habile, l'homme connaissait et pratiquait la vieille chanson, laquelle conseille, pour avoir la fille, de courtiser la maman ; pourtant cette dernière finit par s'étonner :

— Tu ne trouves pas, Conchita, dit-elle, que ce garçon vient beaucoup ici ?

— Il ne viendra jamais trop ! répliqua Conchita frémissante.

— Pourquoi ?

— Parce que je l'aime ?

— Tu l'aimes à ton âge... à douze ans, tu aimes un homme ?

— L'âge n'a rien à faire dans l'histoire ! Sans doute, la petite pensait-elle avec le Cid que « la valeur n'attend pas le nombre des années », et, sans sourciller, elle avoua à sa mère qu'elle était la maîtresse de cet aimable client rencontré un soir à la fête de Montmartre, la mère n'hésita pas et alla conter l'histoire au commissaire de police, lequel convoqua Jacques X..., le séducteur, qui jugea prudent de ne pas se rendre à cette convocation, mais il écrivit :

« M. le commissaire : un voyage urgent m'oblige à ne pas répondre à votre convocation... voici les faits : j'ai su par la mère de Conchita que la petite avait douze ans, alors qu'elle m'avait dit qu'elle en avait dix-huit, et la mère m'accuse de l'avoir violée ! Violée, quelle bêtise ! puisque j'ai eu des relations avec elle pendant un mois, donc elle a été consentante. »

« Enfin pouvais-je croire qu'elle avait douze ans ? regardez ses seins, monsieur le commissaire, ils sont mûrs comme des melons (sic), et elle est amoureuse comme une femme de trente ans ! »

Toutes ces considérations n'empêchèrent pas le parquet de désigner un juge d'instruction devant lequel la mère, assistée de M^e Georges Delavente, vint se porter partie

civile ; pourtant, Conchita, belle et forte fille à qui on donnerait évidemment plutôt vingt ans que douze, se contenta de pleurer, sans dire si elle s'était donnée ou si elle avait été, du moins la première fois, prise de force.

Elle murmura seulement :

— Les filles de mon pays sont de bonne heure mûres pour l'amour !

Et elle ajouta :

— Si je lui avais dit que je n'avais que douze ans, il m'aurait trouvé trop « môme » pour l'amour... et pourtant je suis aussi bien qu'une plus grande !

M. Lanoue, juge d'instruction, a lancé un mandat d'amener contre le séducteur, qui a jugé prudent de mettre la frontière entre lui et la justice.

A l'avenir, sans doute, choisira-t-il une petite amie moins « môme » que la jeune Conchita, aux charmes précoces !
DIDIER-RENAUD.

Deux coqs s'aiment

La Cour de cassation, dont l'imposante majesté ennuie le bon public, doit cependant statuer parfois sur des sujets assez piquants. Telle cette demande en révision qui vient de lui être soumise :

Deux amis, Georges B... et Julien S..., s'aimaient d'amour tendre et se le prouvaient. N'insistons pas... Pratiqueaient-ils ce sport d'un genre plutôt spécial par goût ou par snobisme ? N'entendaient-ils suivre qu'une mode lancée avec un succès inouï par nos voisins d'outre-Rhin ?

Troublantes questions...
Pourtant, il semble, pour l'un au moins des partenaires, qu'une simple curiosité (évidemment malsaine) ait poussé celui-ci à de semblables pratiques. Georges, en effet, s'éprit un beau jour d'une jeune et charmante femme et décida de l'épouser.

Suivant les règles de la bienséance, il fit part à son ami de ce projet, lui expliquant avec ménagement, mais fermeté, que désormais leurs relations devaient s'en tenir là.

Mais Julien n'accepta pas la rupture aussi facilement. Par tous les moyens il s'efforça d'empêcher cette union qui bouleversait sa vie : supplications, colère, tendresse. Rien n'y fit pourtant, la décision de Georges était irrévocable.

Alors une amère jalousie envahit l'âme du délaissé, qui jura de se venger.

« Manger le morceau », comme l'on dit vulgairement, tout dévoiler à la jolie fiancée de son ami ? Ce n'était pas assez, il fit pis que cela.

Feignant d'accepter la séparation imposée par son ami, Julien demanda à Georges de lui accorder une dernière soirée. Celui-ci, heureux de s'en tirer à si bon compte, accepta une promenade au bois, en taxi.

Triste pèlerinage qui devait marquer la fin de leur intimité.

L'automobile roulait lentement dans les allées sombres. Combien de promenades avaient-ils faites ainsi, côte à côte, tendrement serrés l'un contre l'autre, dans les ténèbres propices ! Georges, à tant de souvenirs, s'alanguissait.

Soudain, avec une timidité émouvante, la main de Julien le frôla ; une nuque presque aussi blonde que celle d'une femme roula sur sa poitrine. Comment résister à l'appel suprême d'un plaisir qu'il n'avait pas encore eu le temps d'oublier ? Les ruptures consenties finissent toujours sur une dernière étreinte.

Doucement, au fond de la voiture, Georges savourait les caresses ardentes de son ami. Secondes d'extase...

C'était le moment que Julien avait choisi. Tout à coup, avant d'avoir pu esquiver le moindre geste de défense, Georges le vit brandir un rasoir qu'il venait de sortir de sa poche et, poussant un cri d'atrocité, douleur, le malheureux porta à son ventre une main qu'il retira toute rouge... Pour se venger, Julien avait horriblement mutilé l'infidèle.

Le drame se termina en Cour d'assises. Y avait-il eu crime ? Ou ne pouvait-on inculper Julien que du délit de coups et blessures ?

On plaida.
L'avis des médecins fut requis. L'un d'eux affirma que la blessure n'était pas rhédothoite ; légèrement amputé, Georges n'avait rien perdu de ses forces d'homme. Il restait bon pour l'hymen.

Mais la Cour et les jurés, ayant entendu plusieurs avis contraires, envoyèrent Julien méditer au bagne sur les conséquences d'un trop grand amour.

Malgré cette pénible affaire, Georges ne renonça pas à son projet d'union, cause du drame et, quelque temps après, il convola en justes noces.

Des mois passèrent...

Un jour, Georges devint père d'un délicieux poupon. La preuve était faite, claire et indiscutable : son horrible mutilation n'était qu'apparente ; il était toujours, malgré son coup de rasoir, normalement constitué.

Aussitôt, l'avocat de Julien demanda la révision du procès. L'affaire vint devant les dignes magistrats de la Cour de cassation.

Ceux-ci viennent de rendre leur jugement : ils repoussent purement et simplement la demande. Pour eux la naissance du bébé ne constitue pas un fait nouveau.

Ces messieurs ont-ils pensé que Julien n'avait pas été condamné injustement, ou seulement que la jeune épouse de Georges, ayant trouvé le temps un peu long auprès d'un mari trop sage... par force, hélas ! avait pu remédier à cette déplorable carence grâce aux soins d'un ami complaisant ? Ceci n'a d'ailleurs aucun intérêt juridique, puisqu'il est une règle de droit formelle qui déclare : *Pater is est quem justae nuptiae demonstrant*, ce qui se traduit comme suit, en bon français : « La justice ne dira jamais la première qu'un mari a été trompé ! »

CLAUDE VINCELLE.

Amour à la hussarde !

M. P... est dans la force de l'âge. Bien qu'il exerce la profession de courtier-représentant pour le compte d'une entreprise de pompes funèbres, qu'il soit marié et père de famille, cet heureux homme est d'un tempérament excessif et ne déteste pas la rigolade.

Ses péchés mignons sont au nombre de trois : l'apéritif, l'amour et l'amour de l'argent.

S'il ne s'était agi que de boire, M. P... n'aurait pas trop manqué d'occasions. En matière de fournitures mortuaires, comme dans tous les autres commerces, on traite les affaires assez souvent en face d'une bouteille. On les amorce la plupart du temps avec les concierges d'immeubles et rien ne permet mieux qu'un verre de quelque chose d'obtenir les bonnes grâces d'un portier duquel on attend le tuyau productif ; coup de téléphone annonçant une agonie ; pneumatique réclamant la visite du courtier avant même que le défunt le soit tout à fait.

Mais, en amour, les occasions ne sont pas si nombreuses. Il faut les faire naître, et surtout savoir en profiter sans que le budget familial s'en ressentisse.

Rien ne coûte cher en amour comme les femmes qui ne coûtent rien.

Cet axiome, P... en a fait sa règle de conduite, et non seulement il ne se ruine pas en cadeaux pour les dames qu'il subjugué, mais encore il en est arrivé à supprimer les frais d'hôtel.

Cette parcimonie excessive l'amène devant les juges de la correctionnelle, en compagnie d'une complice...

Pourquoi ?

Mon Dieu ! c'est bien simple. En plein midi d'une belle journée d'été, sous le soleil, dans la rue de l'Elysée-des-Beaux-Arts, à peine déserte, il a fait ce que vous pensez ; debout, sa serviette de cuir sous le bras,

avec une folle maîtresse. Un passant, l'honorable M. Z..., clown de son état, n'a pu voir ce tableau avec le sourire dont il orne habituellement sa figure lorsqu'il opère sur la piste ou sur la scène. Il l'a même si mal vu, bien qu'il l'ait fort bien contemplé, que son premier soin a été d'en avertir un gardien de la paix.

Ce dernier, malgré sa hâte légitime et coutumière, arriva sur les lieux juste au moment où les amoureux, d'un chaste baiser sur la joue, prenaient congé, leurs affaires terminées.

Il dut se contenter de prendre note des déclarations du témoin oculaire, y joindre les noms et qualités des délinquants, et c'est devant ce maigre dossier que le tribunal écoute la déposition de M. Z..., devenu, devant les juges, artiste de music-hall.

— Je ne puis me tromper sur la nature des gestes que ce monsieur et cette dame exécutaient dans la rue de l'Elysée-des-Beaux-Arts, explique-t-il. Certains plis de la robe... certains...

— Nous n'exigeons pas une précision excessive, interrompt le président.

— Je ne tiens pas plus que cela à m'étendre sur une telle incongruité, riposte le témoin. Tout ce que je puis affirmer, c'est que, l'ayant vue de mes yeux, j'ai cru faire acte de bon citoyen en la dénonçant aux services protecteurs de l'ordre.

P... ne convient pas de sa culpabilité.

— Ce monsieur, déclare-t-il en couvrant le clown d'un regard de mépris, a été la victime d'une erreur. Je n'irai pas jusqu'à prétendre qu'il avait peut-être un peu bu, ou que le soleil lui procura ce qu'on appelle dans le désert un mirage et à Paris des visions, mais j'affirme de mon côté n'avoir eu avec mademoiselle, ici présente, dans la rue de l'Elysée-des-Beaux-Arts, que des rapports incapables de blesser la susceptibilité la plus farouche...

— L'agent vous a vus vous embrasser, insinue le président.

— S'il fallait faire comparaître devant un tribunal tous les gens qui s'embrassent, ricane P..., vous n'auriez guère de loisirs...

— Bref, vous niez ?

— Énergiquement.

La demoiselle Monique H..., couturière, jolie blonde, est moins formelle en sa défense. Visiblement les juges l'impressionnent. Elle rougit et récite comme une leçon une petite histoire d'où il ressort que P... profita de l'instant où, ayant dû relever ses robes afin d'ajuster sa jarretelle, elle découvrait un peu de chair, pour la caresser furtivement et lui plaquer sur la nuque un gros baiser goulu.

— D'ailleurs, ajoute-t-elle, je suis une honnête fille, et je ne prendrai jamais pour amant un homme marié...

Il ne reste plus au tribunal qu'à deviner ce qui s'est réellement passé.

Ce petit jeu constitue dans beaucoup d'affaires ce que l'on nomme pompeusement la « sagesse des magistrats ».

Ici, les renseignements de police donneront une base d'appréciation. Comme ils sont favorables aux deux prévenus, P... et sa complice bénéficieront du doute.

J. C.

UN TANK POLICIER



La police anglaise perfectionne tous les jours ses moyens de défense contre les bandits. A Lincoln, dans le comté du même nom, vient d'être mise en service une auto qui est un véritable petit arsenal.

A l'abri des plaques de blindage qui les protègent sur toutes les faces, les occupants

disposent d'armes de toutes sortes. Au premier plan, en bas, on aperçoit des cartouches lacrimogènes, puis, au-dessus, deux carabines à répétitions. Enfin une petite mitrailleuse permet de tirer sur les deux flancs ainsi que, de face, par-dessus la tête du conducteur. (S. G. P.)

Direction - Administration - Rédaction

30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX^e)

Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans prime) ...	37 fr.
	Six mois ...	26 fr.
ÉTRANGER...	Un an ...	65 fr.
	Six mois ...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.

Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaire.

MA FRICULE 46635



On y va ? demanda enfin Marcel qui guettait le mouvement des vagues.

XIII

Un mort s'évade

Tout dormait dans l'hôpital de l'île Royale. Le surveillant de garde venait de rentrer dans sa chambre. Onze heures sonnaient.

La vibration du dernier tintement venait à peine de s'éteindre quand, dans une des chambres, deux ombres se dressèrent :

— C'est le moment, souffle l'une.

D'un saut, deux hommes ont quitté leur lit, et maintenant les voilà qui s'affairent dans une besogne obscure. Doucement, avec des précautions de Sioux, ils déplacent un lit. Le matelas est jeté par terre ; puis les trois planches qui forment le sommier vont le rejoindre ; alors, entre les deux tréteaux de fer qui supportaient le tout, une des ombres se penche et tire : un morceau du parquet lui reste dans les mains. Un pâle carré de lumière se dessine aussitôt au plafond :

— Vas-y, Marcel.

Un homme s'enfonce dans l'ouverture et disparaît. Au tour du deuxième maintenant. On ne voit plus qu'un torse porté sur deux bras tendus.

— Au revoir, les potes, souffle le fantôme.

Un murmure court dans la salle, où tous, feignant de dormir, guettaient l'évasion. Le premier acte est joué. Launay, dit la Pomme, et son ami Marcel le Parisien ont quitté l'hôpital de l'île. Si un gardien se promenait à cette heure dans la cour du pénitencier, il pourrait voir les deux fugitifs s'agiter dans une salle du rez-de-chaussée affectée au dépôt des matelas de l'hôpital ; l'un s'est entouré le corps d'un drap qui, roulé, servira de corde pour franchir le mur de ronde, l'autre est chargé d'un lourd paquet de planches. En quelques secondes, les voilà au pied du mur.

— Passe-moi la couverture, dit Launay.

Et la couverture est lancée sur le faite de la muraille, où elle reste en équilibre ; à présent les hommes peuvent monter, ils ne craignent plus les tessons de bouteille qui, cimentés sur la pierre, dressent là-haut leurs arêtes menaçantes. Marcel monte le premier et, grâce au drap, hisse, le colis de planches. Launay grimpe à son tour, et, sans un regard sur le pénitencier endormi à leurs pieds, les deux hommes sautent à terre, déjà ivres de leur premier pas vers la liberté.

Quelques minutes plus tard, des coups de marteau résonnent dans les parages de la Roche Plate qui est l'endroit de la côte le plus commode pour mettre un radeau à la mer. C'est en effet un radeau qu'en toute hâte, avec les planches de literie volées dans une salle de l'hôpital, construisent les deux compagnons de « cavale ». L'esquif avec lequel ils vont affronter l'océan ressemble à une barrière à claire-voie de 2^m,20 de côté ; les hommes devront rester immobiles sur les traverses, sous peine de tomber à l'eau dans les intervalles. Mais, quand l'amour de la liberté vous tenaille, on s'en irait dans une caisse à œufs !

— On y va ? demande enfin Marcel, qui guettait le mouvement des vagues.

L'heure est en effet propice. La marée commence à descendre ; or, comme la mer monte à la grande terre quand elle descend aux îles, le flot portera de lui-même le radeau vers la côte de la Guyane.

— Attends un instant, répond cependant la Pomme.

Marcel, avec étonnement, le voit à nouveau dérouler le drap qu'il s'était remis autour des reins. Puis Launay attache

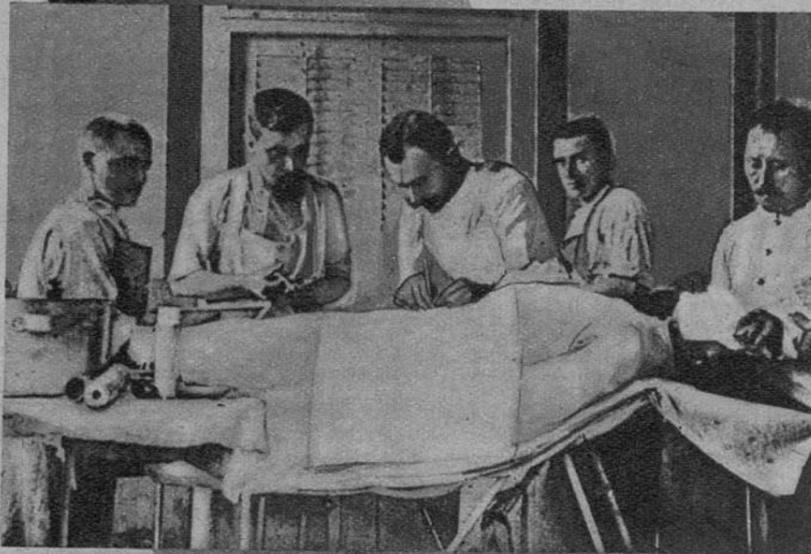
brutal. Le choc fit lâcher prise à l'homme et, au moment où, à tâtons, il s'efforçait de rattraper un bout de planche, une seconde vague le saisit à son tour. Bousculé, roulé comme un caillou,

il se sentit jeté vers les brisants ; un coup à la tête le fit crier de douleur ; un instant encore, il essaya de s'accrocher à un roc, mais il perdit connaissance et s'affaissa entre deux récifs.

Du temps passa. Sur Marcel évanoui, l'eau froide de la mer rejaillissait sans cesse. Peu à peu, le blessé sortait de sa torpeur. L'aube commençait à poindre quand il revint à lui, en même temps que, brutalement, lui revenait à la mémoire le souvenir de la tragédie nocturne. La Pomme ? Qu'était devenu la Pomme ? Marcel appela, mais le son de sa voix se perdit dans le mugissement des vagues. Alors, comme maintenant il voyait clair, il se mit à chercher.

Il chercha longtemps. En vain. Dans aucun trou de roche il ne retrouva son compagnon. Sans doute, moins heureux que lui, avait-il eu la tête fracassée contre

Il regagna sa petite cellule de l'île Saint-Joseph, lesté de trois nouvelles années de reclusion.



Launay se coucha. On apporta l'éther.

un des bouts de son drap au radeau, se noue l'autre bout au poignet.

— Que fais-tu là ? demande le Parisien.

— Tu le vois, je m'attache. C'est que, vois-tu, je ne sais pas nager. Si je tombe à l'eau, je me noie. Comme ça, le radeau ne me perdra pas.

En effet — défi suprême — cet homme qui allait pendant des heures, pendant des jours, affronter l'océan ne savait même pas nager !

Il faut dire que les îles du Salut sont entourées d'une ceinture de roches, sur lesquelles la mer, toujours agitée dans ces parages, ne cesse de se briser avec un bruit d'orage. C'était en outre une nuit sans lune, si bien que, ne pouvant s'entendre à cause du fracas de la mer, les deux hommes ne se voyaient même pas. A l'aveuglette, portant chacun l'une des extrémités de leur radeau, ils avançaient donc côte à côte, et cependant plus isolés que s'il y eût eu entre eux un mur. Peu à peu, l'eau montait autour d'eux, mais ils étaient encore trop près des récifs pour pouvoir mettre à l'eau leur barque improvisée ; le remous l'aurait emportée et inmanquablement brisée sur les rochers. Ils continuaient donc à marcher vers le large, dans l'eau de plus en plus houleuse.

Soudain, dans les ténèbres, Marcel le Parisien se sentit entraîné en avant. Une vague plus violente venait de soulever le radeau et l'emportait dans son reflux

la pierre, et la mer avait dû remporter son cadavre. Enfin, il s'assit sur une roche ; il n'en pouvait plus, la tête lui faisait mal et, de son front fendu, le sang ne cessait de couler. Il n'y avait pas deux solutions possibles ; il fallait rentrer à l'hôpital.

Deux hommes sablaient le champagne, dont la mort avait été le prix.

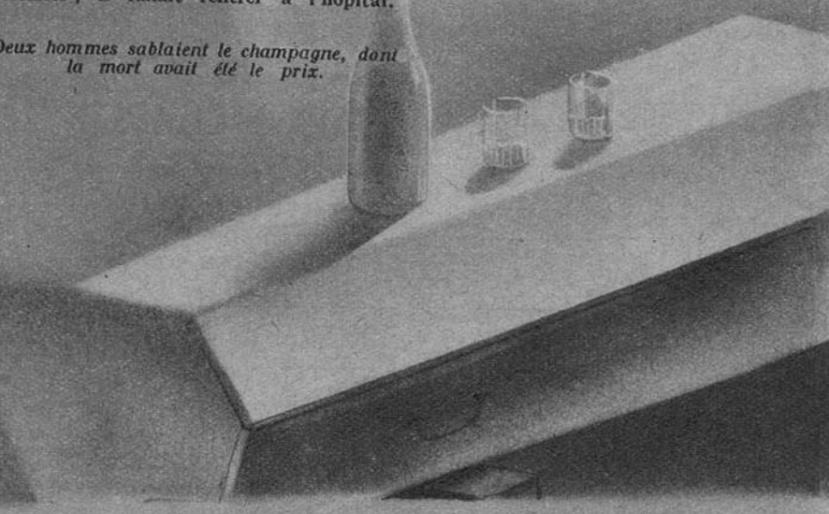
Marcel, tristement, reprit le chemin du pénitencier que, quelques heures plus tôt, il avait quitté avec une si grande espérance. Chaque pas, d'ailleurs, aggravait sa souffrance. Quand il arriva au pied du mur de l'hôpital, il était exténué ; c'est en vain qu'il tenta de gravir à nouveau la muraille, il était si faible qu'en tentant de se hisser sur les premières pierres il tomba.

C'est là qu'un garde le trouva, sanglant et gémissant, quelques instants plus tard. On apprit ainsi la fuite de Launay, mais les battues aussitôt organisées à travers l'île ne donnèrent aucun résultat : on ne retrouva ni la Pomme, ni son radeau. Pendant quelques jours, les bruits les plus contradictoires coururent à la Royale : on avait vu les débris du radeau à l'île du Diable, la mer avait rejeté sur la plage de Sinnamoré le cadavre de Launay déchiqueté par les requins. Tout cela n'était que mensonge. Launay, dit la Pomme, avait disparu.

Six jours plus tard, des Indiens pêchaient au large de la côte hollandaise quand ils aperçurent tout à coup, assez loin de leur barque, un radeau sur lequel gisait une masse sombre. A force de rames, ils pagayèrent jusqu'à l'épave et, sur le bâtis de planches que la mer ballottait au gré des courants, ils trouvèrent un homme hagard, hâve, déguenillé, grelottant de fièvre, qui les regarda sans paraître les voir, et si faible qu'il tenta en vain de leur parler. L'inconnu était lié à son radeau par un drap qui lui serrait la poitrine, de telle sorte qu'il ne pouvait faire aucun mouvement, sinon agiter les bras. La bouche grande ouverte, les lèvres blanchies par le sel qu'en le balayant les vagues avaient laissé collé à sa chair, la langue tuméfiée par la soif, les os trouant la peau, le malheureux semblait à l'agonie. Les Indiens, habitués à ces sortes de rencontres, comprirent aussitôt qu'ils avaient retrouvé un évadé du bagne et que, voguant sans vivres depuis plusieurs jours, mourant de faim, l'homme s'était attaché pour ne pas tomber à l'eau pendant son délire. Ils le déposèrent dans leur canot et le ramenèrent dans leur village.

Une semaine de repos et de soins le remirent sur pied. Le soir, il racontait à ses sauveteurs les détails de sa tragique odyssée.

La vague qui avait rejeté Marcel parmi les rochers avait entraîné le radeau vers le large et lui avait fait franchir la ceinture des brisants. Comme un paquet inerte, Launay la Pomme avait été tiré à sa suite par le drap qui lui liait le poignet et c'est ainsi qu'il s'était retrouvé vivant en pleine mer, quoique ayant bu de grandes lampées d'eau salée ; dès qu'il fut revenu de son étourdissement, il s'aperçut que le radeau flottait et réussit à se hisser sur les planches.



— Marcel ! se mit-il à crier de toute la puissance de ses poumons. Marcel !

Mais Marcel ne répondit pas, et pour cause. Alors, seul sur la mer immense, ne voyant rien, n'entendant que le bruit du ressac, Launay, assis sur une planche étroite, se laissa dériver au hasard. Lorsque le jour commença à faire pâlir le ciel, il chercha à l'horizon la silhouette verdoyante des îles. Hélas ! les îles avaient disparu et Launay n'aperçut que le moutonnement infini des vagues. Mais, s'étant retourné, il ne put retenir un cri : là, tout près, à douze ou quinze cents mètres, s'allongeait une bande de terre couronnée de palétu- viers. C'était la grande terre ! La côte !

D'un bond Launay se dressa et, fou d'espérance, il se mit à gesticuler et à saluer à grands cris la terre de Guyane où, sans qu'il le sût, les courants l'avaient porté. Déjà il se voyait au Venezuela, à Panama, libre. Les yeux dilatés par la joie, il regardait grossir les silhouettes des arbres et la terre s'avancer vers lui à chaque fois qu'une vague soulevait son misérable esquif. Puis, tout à coup, il s'aperçut que la côte semblait plus petite : il se frotta les yeux, croyant qu'à force de fixer les mêmes points, il était victime d'une illusion ; mais la terre se rapetissait encore. Alors il poussa un juron : il avait compris tout à coup que, si la marée montante le poussait sur la grève, la marée descendante le rejetait en arrière. Quelques heures plus tard, il ne voyait plus la terre.

Puis le courant changea encore une fois. Le soir, Launay était à moins de cinq cents mètres de la côte. En quelques brasses, s'il avait su nager, il aurait pu l'atteindre ; mais, pour lui, se jeter à l'eau c'était la mort inévitable, et, le cœur étroit par un désespoir indicible, le malheureux vit à nouveau la terre lui échapper.

Les jours passèrent. Suivant le même rythme implacable, le radeau s'approchait, s'éloignait, se rapprochait encore, jamais assez pour qu'une vague le jetât sur la plage. Launay avait faim, Launay avait soif, Launay avait froid. Sentant monter la fièvre et venir la folie, il s'attacha. Puis il sombra dans l'inconscience.

— Et maintenant, confiait-il à ses hôtes, dès que j'aurai repris toutes mes forces, je vais traverser le Maroni. Sur la rive française, dans les chantiers, je trouverai des amis avec lesquels j'organiserai une évasion par mer.

Il comptait sans la police hollandaise. Une troupe de soldats qui faisait une tournée à travers les tribus indiennes le découvrit dans une hutte. Un homme blanc installé parmi les sauvages ne pouvant être qu'un forçat en rupture de bague, on l'arrêta ; et il repassa en effet sur la rive française, mais menottes aux poignets, entre deux gendarmes. Retour au bagne. Prévention au blockhaus. Quatre mois après son audacieuse évasion, Launay vivant rentra à l'île Royale, parmi ses anciens compagnons ahuris, et, de là, regagna sa petite cellule à l'île Saint-Joseph, lesté de trois nouvelles années de reclu- sion.

« Simulateur. N'ayant qu'une seule pensée, s'évader. A surveiller de près. » Telle était la note que la direction des pénitenciers avait fait parvenir, avec des ordres très sévères, aux autorités de l'île Royale. Et la note ajoutait : « Ne doit être hospitalisé qu'à la dernière extrémité, en cas de maladie ne pouvant être soignée sur place. »

On se souvenait en effet que, pour préparer sa première évasion, Launay avait réussi à se faire transférer de Saint-Joseph à l'île Royale en simulant la jaunisse : il avait mélangé à son pain de l'acide picrique en poudre. De son côté, son ami Marcel s'était assuré quotidiennement 40 degrés de fièvre en fumant pendant plusieurs jours du tabac mélangé de quinine. On se méfiait donc.

Une nuit, de la passerelle de fer qui court au-dessus des cages où sont enfermés les reclués, le gardien de service entendit soudain des gémissements. Plongeant aussitôt le faisceau de sa lampe électrique dans les cellules, il aperçut Launay qui, se tenant le ventre à deux mains, se tordait sur le sol cimenté de son box. L'écume à la bouche, il semblait horriblement souffrir. L'infirmier lui donna les premiers soins et, le lendemain, la Pomme reçut la visite du médecin.

— Monsieur le major, dit-il, c'est, depuis deux ans, ma troisième crise d'appendicite. Je vous demande, cette fois, de bien vouloir m'opérer, car je souffre trop.

Le major l'examina, puis, la visite terminée, inscrivit sur le cahier : hôpital. Le soir même, Launay prenait le canot pour Royale.

— Encore lui ! s'écria le surveillant en le voyant arriver. Mettez-le en cellule, fouillez-le et enlevez-lui ses habits ! Et tu sais, mon gaillard, cette fois je t'ai à l'œil ; tu ne t'échapperas pas.

Mais Launay ne s'en faisait guère. Dans son « plan » il avait tout ce qu'il lui fallait pour scier les barreaux de sa cellule et, dès le lendemain, il envoyait à un de ses anciens amis du deuxième peloton, interné à l'île Royale, un « bifton » lui annonçant son arrivée et lui proposant la « cavale » pour le jeudi suivant. L'autre accepta et, le soir, dans sa cellule de sûreté, Launay s'endormit avec le sourire : « C'est ma der-

nière nuit aux îles, songeait-il. Jeudi soir je coucherai en mer et, vendredi matin, je toucherai la côte. »

Vendredi matin ! C'était la date qu'avait choisie le chirurgien pour l'opération. Le jeudi, à la visite, le major recommanda à Launay la diète la plus absolue et le surveillant, rageur, assura qu'il veillerait lui-même à ce que le malade n'absorbât rien : « Chante toujours, se disait le faux malade. Demain tu seras encore bon pour tes trente jours d'arrêt ! » Car, naturellement, il n'entendait pas se laisser charcuter par le bistouri du major.

Cependant, au poste, des paris s'engageaient. Nul n'étant dupe du manège de Launay, on se demandait s'il aurait le courage, n'étant pas malade, de monter sur le billard :

— Il y montera, assura le surveillant.

— Pensez-vous ! riposta l'infirmier penseur. Au dernier moment, il avouera tout.

— Allons donc ! Vous ne le connaissez pas. Trois bouteilles de champagne qu'il sera opéré demain.

— Tope !

Dans l'après-midi, un camarade de corvée glissa à Launay un billet venant de son compagnon de « cavale » : « Mon vieux, écrit celui-ci, tout est prêt pour la « belle » ; j'ai caché dans les rochers, au bord de la mer, des vêtements et deux sabres d'abattis, ainsi que de la ficelle pour lier les planches du radeau. Mais nous ne pourrons pas partir cette nuit ; c'est le gros L... qui est de service au poste et tu sais qu'il fait des rondes toutes les cinq minutes. Ce sera pour vendredi, onze heures. Le premier arrivé attendra l'autre et commencera à couper les bananiers de la cour de l'amphithéâtre pour construire le radeau. Patience ! Courage ! Il n'y a plus que vingt-quatre heures. »

Patience... courage. C'était facile à dire, mais d'ici le vendredi soir Launay serait passé sur la table d'opération. A cette perspective, le pauvre Launay tomba dans un désespoir sans bornes. Que faire ? Partir seul le soir même ? Il ne savait pas nager et recommencerait sa première aventure, c'était se donner une peine inutile. Non, il fallait tenter de retarder l'opération d'un jour. Y réussirait-il ?

Le lendemain matin, il posa la question à l'infirmier penseur, un vieil ami qui, jadis, avait tenté de s'évader avec lui. L'autre se récria :

— Impossible ! On se doute ici que tu simules et, si tu demandes à ne pas être opéré demain, on te mettra en reclu- sion et ce sera fini pour toi, l'hôpital.

— Alors ?

— Laisse-toi opérer. Quand le toubib verra que tu n'as rien, il arrêtera l'opération ; mais tu en auras au moins pour un mois de convalescence et, pendant ce temps-là, tu retrouveras bien l'occasion de t'éva- der.

Launay réfléchit un moment. Puis :

— Tu as raison, décréta-t-il. Demain je monterai sur la table.

Le lendemain il y monta. Le gardien était là, curieux de l'issue de l'opération. Mais la Pomme, stoïquement, regarda préparer les scalpels, écouta leur froid tintement :

— Pas de maladie de cœur ? demanda le chirurgien.

— Non, monsieur le major.

— Eh bien, couchez-vous.

Launay se coucha. On apporta l'éther (il n'y avait pas de chloroforme) et, brusquement, le faux malade perdit conscience, suffoqué.

Quelques minutes plus tard, dans la salle voisine, les malades se passaient la nouvelle de bouche en bouche :

— Launay est mort... Launay est mort.

Il avait été étouffé par l'éther.

Quand vint le soir, tandis que les requins dansaient leur sinistre ronde, on mouilla le corps, au grand large. A la même heure, à l'hôpital, deux hommes sablaient joyeusement le champagne dont la mort avait été le prix.

Et c'est ainsi qu'enfin s'évada Launay, dit la Pomme. A jamais.

(A suivre.) MATRICULE 46.635.

Tous les admirateurs du célèbre comique achèteront le livre sensationnel qui vient de paraître :

LA VÉRITÉ SUR CHARLIE CHAPLIN

Sa vie, Ses amours, Ses déboires
par son ancien secrétaire particulier :
CARLYRE R. ROBINSON.

Un volume : 12 francs

■ ■ ■

Cet ouvrage, qui contient des détails sur la vie privée du grand artiste comique, a connu un succès sans précédent en Amérique, où il a été tiré à 500 000 exemplaires.

En vente partout ou demander le volume à votre libraire, qui vous le procurera. Envoi franco de chaque volume contre 12 francs, adressés à MON CINÉ, 43, rue de Dunkerque, Paris (X^e). Compte chèques postaux : 59-10. Avec un envoi contre remboursement.

TRIBUNAUX COMIQUES

L'amour-propre du sidi.

Non, c'est ce triste Arabe à l'œil si tendre qu'on accuse de rébellion et de coups à agents ?

— Vous n'avez pourtant pas l'air bien terrible, constate le président.

— Pas terrible de tout, répond l'inculpé, mais si agents ils avoir froissir moi en mi traitant de « sale Afrique ».

— Cela ne justifie pas ce que vous avez fait. Vous avez mordu au sang un des agents qui vous arrêtaient. La blessure l'a obligé même à interrompre son service pendant un mois.

— L'agent il profiter de ça... Mais lui avoir traitir moi de : « Sale Afrique... C'est surtout « Afrique » qui me mettre en colère... Sale, je sais bien qui je suis sale... Tous les sidis sont sales.

— Vous ne mettez tout de même pas votre point d'honneur à être sale ?

Le sidi, qui ne comprend pas, répond :

— Justement, c'est mon honneur !

Le président conte rapidement les faits.

Le sidi avait voulu vendre un tapis à deux clients d'un café voisin de la gare du Nord. Trois fois l'un des consommateurs lui avait dit de passer son chemin. Le sidi insistait, résistait même au gérant, et ce dernier fut obligé d'appeler un agent. L'agent voulut faire circuler l'homme, qui se cramponna aux chaises. Puis ce fut l'insulte, l'amour-propre blessé, la morsure.

L'agent vient à la barre. Il conte ainsi les faits :

— Cet homme travaille depuis près de deux ans dans le quartier. Nous le connaissons tous. C'est un Arabe qui est la douceur même quand il est à jeun et une brute quand il a bu. Certes, énervé, je l'ai traité de « sale Africain », mais il m'avait plus gravement insulté auparavant.

— Que vous avait-il dit ?

Et avec le plus grand sang-froid, l'agent, qui possède le type classique d'avant guerre, de répondre :

— Il m'avait traité d'Hitler !

Le président a froncé les sourcils pour ne pas être entraîné dans l'hilarité générale. Son regard trop sévère inquitte l'inculpé qui a l'impression que l'affaire tourne mal pour lui.

Et le sidi de larmoyer :

— Moi bien bu, moi demandir pardon, moi payir le pharmacien pour blessure, moi plus recommencir.

Le tribunal se montre indulgent : un mois de prison.

Le sidi respire. Il se lève radieux et avant de s'en aller demande :

— Et on va aussi me les rendre ?

— Quoi donc ?

— Mes tapis... On me les a confisqués... mes tapis... C'est bonne marchandise tu sais, monsieur président.

— Ah ! non, se défend le magistrat, vous n'allez pas essayer de m'en vendre un L... Je serais obligé de rappeler l'agent et vous recommenceriez à le mordre !

Où court-il ?

Il y avait autrefois une annonce fort répandue qui commençait par ces mots : Où court-il ?

Hier, la question se posait à propos d'un malfaiteur que l'on prit d'abord pour un fou.

Arrêté trois fois sur la plainte de passants, on avait cru se trouver en présence d'un déséquilibré.

D'ailleurs Jojo dit « le lutteur » simulait admirablement sinon la folie, du moins ce qu'à la campagne, on appelle : l'innocence.

Les passants qui le faisaient arrêter — quand ils le pouvaient — l'accusaient simplement de s'être mis brusquement à courir dans la direction opposée à la leur et d'avoir, par son allure excessive, provoqué une rencontre brutale et douloureuse qu'il eût pu éviter.

Mais, un soir, les inspecteurs de la voie publique arrêtaient deux voleurs à la tire qui dénoncèrent Jojo pour leur complice.

Et l'on s'expliqua fort bien alors les rencontres dudit Jojo avec les passants : il tâtait le terrain, ou, si vous préférez, il renseignait ses deux complices sur la présence ou non d'un portefeuille bien garni chez les victimes de ces télescopages.

En effet — et cette observation a été faite depuis longtemps par les voleurs à la tire — si vous êtes porteur d'une somme intéressante, sous le coup d'une bousculade vous mettez immédiatement la main sur la poche de votre vêtement qui contient votre portefeuille.

Jojo reconnaît qu'en effet, ses rencontres n'avaient pas d'autre but.

— Je comprends, sourit le président, pourquoi vous simulez la folie.

— Dame, je suis bon pour la « relègue ».

Les deux complices de Jojo sont plus calmes. Ils semblent même dormir.

— Je vous en prie, leur dit le président, intéressez-vous un peu à ce que nous disons.

Alors Jojo frappe sur l'épaule du plus endormi de ses deux camarades et lui lance :

— T'en fais pas, mon pote, je te réveillera quand on sera arrivé à la Guyane ! Jojo a son petit succès.

Pourtant, comme sans doute il repense à la « relègue » dont il est menacé, il tâte le terrain :

— Je faisais le truc depuis peu. D'ailleurs, ça n'a jamais réussi. J'y allais trop brutalement et quand on a « poissé » les copains, ils voulaient justement me balancer. Et alors, parole d'honneur, monsieur le président, j'étais assez disposé à chercher un métier honnête.

— Vous n'avez décidément pas de chance.

— En tout cas, on ne peut pas m'envoyer à la relègue, puisque je n'ai rien mis à gauche.

— L'intention suffit.

Jojo hausse les épaules et grogne :

— La loi est drôlement faite !

Quelques mois de prison aux deux voleurs à la tire, que l'annonce de cette condamnation ne sort pas de leur torpéur.

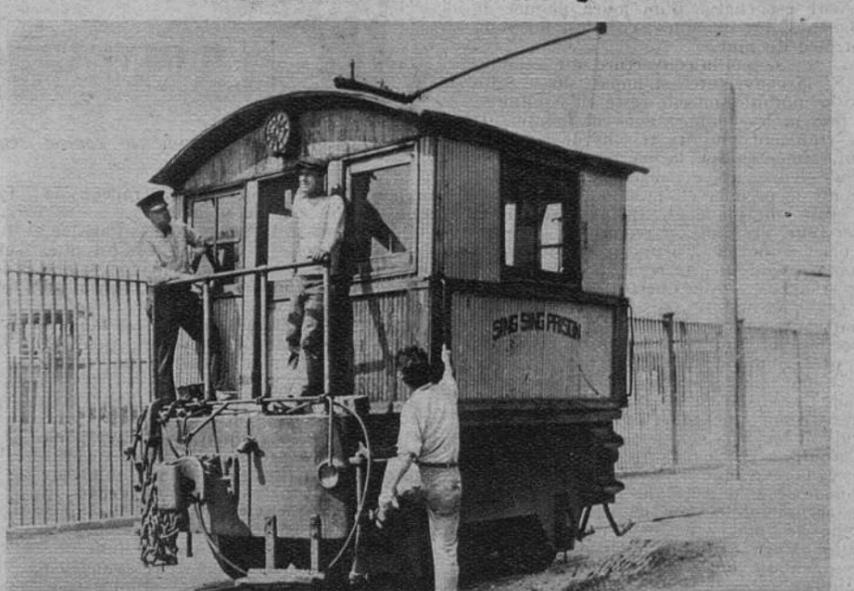
Jojo, qui est moins « salé », prend le verdict du bon côté et, envoyant un rude coup de coude dans l'estomac de son complice de gauche, il crie :

— Debout, là-dedans, on a gagné !

Jojo est vraiment un joyeux mauvais garçon, comme disent les Américains.

LE TYPE DU FOND DE LA SALLE.

« L'ancêtre » est en prison



Il y a déjà une trentaine d'années que les tramways électriques ont commencé à être utilisés pour le transport des voyageurs. Or, savez-vous où se trouve un des plus anciens de ces véhicules, le doyen, l'ancêtre peut-être ? Dans l'intérieur d'une prison.

C'est en effet sur les vastes terrains occupés par la fameuse prison centrale de Sing-Sing, près de New-York, que circule le tramway en question. Sing-Sing a une

superficie qui égale, chez nous, la superficie d'une gentille sous-préfecture. Des moyens de transport sont donc nécessaires pour se rendre d'un bâtiment à l'autre et, après trente ans d'usage, on n'a qu'à se louer encore du bon vieux tram électrique.

Le conducteur est un prisonnier, mais qu'on ne laisse pas à sa fantaisie. Notre photographie le montre précisément sous la surveillance d'un gardien. (Fulg.)



LES BLEUS DE LA POLICE

L'agent doit pouvoir rédiger convenablement un rapport. Le candidat doit subir l'épreuve de la dictée.

recalage, on se base généralement sur les notes appliquées dans les examens du certificat d'études. Il est à noter que le niveau d'instruction chez les nouveaux engagés est bien supérieur à celui constaté il y a une vingtaine d'années. On ne voit plus de ces compositions agrémentées de quarante fautes à la page. Les bleus de la police savent rédiger un rapport sans mettre trop à mal la syntaxe, et les « bourdes » relevées dans les procès verbaux sont plus rares ; les « nonobstant », les « conséquemment », les « rapports à parce que... », etc., sont moins nombreux.

Où se recrutent les nouveaux agents ? Un grand nombre parmi les sous-officiers rengagés ou non. Le salaire est moyen : un agent à ses débuts gagne plus qu'un jeune employé de banque. D'autre part, il y a la retraite qui à cinquante ans assure au gardien de la paix de quoi se reposer honnêtement, à l'abri du besoin, dans quelque coin tranquille. Parmi les candidats, on a compté des bacheliers, voire des licenciés, mais ces derniers montent évidemment en grade assez rapidement, sans stagner dans les fonctions subalternes.

On devine avec quel soin sont examinées les demandes des jeunes hommes qui sollicitent leur admission dans le corps d'élite des gardiens de la paix. Mais il s'est trouvé dans le troupeau des brebis galeuses. Un jour, un inspecteur de la police judiciaire envoyé en mission dans un quartier de Paris aperçut sur le trottoir un agent de service dont la figure lui revint.

— Non !... Je dois me tromper ? murmura-t-il.

Il s'approcha du gardien de la paix et se mit à l'examiner à la dérobée. Puis à tout hasard il prit le numéro de l'agent. De retour au quai des Orfèvres, il fit part des constatations troublantes qu'il avait faites :

— J'ai rencontré tout à l'heure, boulevard de Ménilmontant, un agent qui ressemble étrangement à un individu que nous recherchons depuis deux ans, pour divers cambriolages. Le signalement est identique : visage ovale, nez busqué, yeux noirs, sous des sourcils épais, et enfin, signe caractéristique, une petite loupe sur la joue gauche. Certes, il y a les mouches en plus, mais la bouche large aux lèvres épaisses est la même. Je me trompe peut-être, il peut y avoir des sosies, mais enfin j'ai cru de mon devoir de vous faire part de mes soupçons. Le cambrioleur en question s'appelait Eugène Blanchon...

Le commissaire accueillit avec scepticisme.

(Suite page 14.) HENRY MONTBRUN.

Les examinateurs corrigent les copies. Gare au recalage !

En haut : Le candidat agent doit subir un examen médical très sévère. Voici l'entrée du cabinet du médecin-chef.

Au-dessous : Sous la toise. Un bon agent ne doit pas être petit.

N'AVEZ-VOUS PAS remarqué que la silhouette des agents de police de la capitale s'est affinée depuis quelques années ? Nous sommes loin de la carrure massive et du torse pesant du « flic » d'autrefois, avec sa grosse moustache noire et ses lourds godillots. Le temps n'est plus où les préfets de police appréciaient les qualités de leurs gardiens de la paix au poids qu'ils accusaient et à la largeur de leurs poings. Aujourd'hui ce sont pour la plupart des hommes jeunes, sveltes et sportifs, le visage rasé. La vieille génération d'agents est allée planter ses choux, laissant la place aux jeunes.

Comment recrute-t-on les agents ? Il y a beaucoup de candidats, mais peu d'élus. C'est ordinairement au mois d'avril que les jeunes recrues admises dans les rangs de la police municipale entrent en fonctions. Mais, avant leur engagement, ils ont dû subir diverses épreuves. Convoqués à la Préfecture de police qui a procédé sur leur compte à une enquête préliminaire, ils comparaissent devant le chef du recrutement, M. Boucher. L'examen exigé comporte deux parties : la première d'ordre médicale, la seconde constatant le degré

Voilà qui lui rappelle le temps où il usait ses fonds de culotte sur les bancs de la « laïque ».

d'instruction. On exige du « bleu » une bonne santé, une endurance physique et un certain entraînement sportif : bon pied, bon œil, bon poumon. Une fois passé ce conseil de révision, le candidat pénètre dans la salle de composition où les examinateurs apprécieront l'instruction qu'il possède : ce sera la dictée, effroi des jeunes hommes qui n'ont jamais mordu à l'orthographe et dont l'appréhension va diminuer d'autant les facultés relatives. On peut voir alors ces grands écoliers suer sang et eau en s'efforçant de calligraphier leur page d'écriture.

L'examineur dicte en épelant très distinctement chaque syllabe :

« Les gardiens de la paix doivent avoir à cœur de mériter leur titre d'agent de l'autorité de la force publique par leur attitude correcte et disciplinée, par leurs qualités personnelles de dignité, de maîtrise d'eux-mêmes, d'énergie et de courage. »

« Responsables de la sécurité et de la tranquillité de la voie publique, ils doivent maintenir le bon ordre, veiller à l'application constante des lois, etc. »

Ces lignes sont extraites de l'introduction du *Memento du gardien de la paix*, édité par la Préfecture de police et qui sera remis au nouvel agent à son entrée en fonction.

Parfois, la dictée choisie est prise dans le code ou dans quelque manuel civique.

Les copies sont remises par les intéressés aux examinateurs qui ont charge d'y relever les fautes. Pour l'admission ou le

« Toussez ! Respirez ! Comptez jusqu'à vingt ! L'auscultation est sérieuse. »



Les innocents
qui ont été fusillés

Il faut réhabiliter le soldat Turgis

Un témoin
parle...

J'ai hésité dix-huit ans avant d'écrire cette histoire. Elle est le reportage le plus terrible qu'il ait pu faire un reporter. Ce reportage, plus que jamais, est d'actualité.

Une loi nouvelle permet aux condamnés des conseils de guerre du front, à leurs familles, de pouvoir demander à une juridiction spécialement créée la révision de leur affaire, la réhabilitation de leur nom.

Hélas! ceux dont je veux parler ici ne peuvent plus rien demander aux hommes. Leurs familles? Où sont-elles? Je les ai longtemps, vainement cherchées. Si quelqu'un a connu la veuve, les orphelins de Turgis, ouvrier peintre à Belleville, les vieux parents de Dhorr, cultivateur dans le Nord, que celui-là m'écrive.

Et si ces familles restent inconnues, enfermés dans l'éloignement, leur oubli, leur ignorance, c'est à vous, monsieur le Ministre de la Justice, que je dédie ces lignes.

La loi nouvelle vous permet d'intervenir. Intervenez. Intervenez tout de suite. C'est votre droit. C'est votre devoir.

Les soldats Turgis et Dhorr ont été condamnés à mort par le conseil de guerre de la 70^e division. Ils ont été exécutés. Ils étaient innocents.

L'AFFAIRE a commencé de la façon la plus simple du monde. Le 226^e régiment d'infanterie était à Camblain-l'Abbé, au repos. Nous descendions des tranchées. Un camarade qui était agent de liaison entra dans le cantonnement. Le cantonnement, c'était une grange, une bonne grange où il y avait de la paille. Il me dit :

Par
Maurice CORIEM

— On l'attend à la division.
Un mot d'excuse. Qu'on comprenne pourquoi je me place ainsi dans la scène et dans le décor. Ceci n'est pas un récit que je conte. C'est un drame que j'ai vécu. J'ai parlé plus haut de reportage. A coup sûr, mes grands confrères n'en ont jamais connu de pareil. Je vais vous dire l'affaire, la condamnation, l'exécution d'un condamné à mort, affaire qui fut la mienne et la leur, condamnation, exécution que j'ai vues à côté des victimes, avec les victimes. Je vais vous dire leur crime aussi.

A la division, le capitaine commissaire du gouvernement m'informe :

— Vous défendez devant le conseil de guerre le soldat Turgis.

— Oui, mon capitaine. Quand, mon capitaine ?

— Demain. C'est une toute petite affaire.

— Bien, mon capitaine.

Turgis était à la prison. La prison, c'était encore une grange, toute pareille à celle de mon cantonnement, toute pareille à toutes les autres granges de Camblain-l'Abbé.

Seulement, avec les hommes, il y avait aussi des gendarmes dedans. Turgis me dit :

— Je ne lui ai pas dit : « M... » au sergent.

— Je ris.

— Raconte ton histoire.

Piètre histoire. Commandé de corvée, au repos, par le sergent Lévy, Turgis a répondu le mot qu'on sait. Je vois son front têtue se rider, sa moustache rousse se hérissier, quand il me dit :

— Oui, j'ai dit m..., mais ce n'est pas à Lévy. C'était un copain, Lévy. C'est pour moi tout seul que j'ai dit ça, pour le métier. Lévy le sait bien. Il le dira.

— Qu'est-ce que tu fais dans le civil ?

— J'étais ouvrier peintre à Belleville.

— Ah ! toi aussi, tu es de Paname !

As-tu des « sapements » ?

— Vingt-cinq francs d'amende pour violences, une batterie dans un chantier, il y a cinq ans. Je suis marié. J'ai deux gosses.

— Ne t'en fais pas...
Le dossier ne contredisait pas Turgis.

Le soir, dans les rues de Camblain, un sergent inconnu traînait dans le cantonnement. Il m'aborde et me demande :

— Dis donc, il n'y aurait pas un coin pour roupiller ?

— Tu es du 279^e ? Qu'est-ce que tu fais ici ?

— Je suis témoin au conseil. Je suis le sergent Lévy.

— Viens dans ma crèche. Il y a assez de paille pour deux.

Voilà comment le témoin à charge et le défenseur ont dormi cette nuit-là sous la même couverture.

Lévy m'a parlé de l'affaire.

Vous voyez comme la procédure se simplifie, en guerre.

— Turgis, ce n'est pas un mauvais bougre. On est de la même classe. Il a dit m... Ce n'est pas à moi qu'il l'a dit. Seulement, l'adjudant l'a entendu, il a fait un rapport. Alors...

— Tu diras ça demain au conseil ?

— Bien sûr.

Le sergent Lévy a tenu parole. Il a raconté la chose au conseil. Le commissaire du gouvernement, en guise de réquisitoire, a souri dans sa moustache.

— Je m'en rapporte au conseil.

J'ai plaidé l'acquittement. Turgis a été condamné à un jour de prison avec sursis. C'est ici que le drame commence.

— Tu es content, vieux ? Tu es sorti de prison !

— Ce n'est pas juste. Je n'ai pas dit m... à Lévy. Je veux faire appel.

J'ai ri, n'est-ce pas. C'était cocasse. Faire appel d'une peine de conseil de guerre !

Dans la grange, tout le monde dormait encore.

Il y a de drôles de juristes dans le bâtiment, à Belleville. Mais j'ai eu tort de rire. Vous allez voir...

Turgis, selon le règlement, est muté du 279^e au 226^e. Il est affecté à la 8^e compagnie, commandée par le lieutenant Georges. Il en manifeste du dépit.

— J'ai perdu mes copains, dit-il. Nous étions ensemble depuis Courbessaux. Et puis, je ne lui avais pas dit m... à Lévy...

Lévy a raison. Turgis n'est pas un mauvais bougre. Mais il est têtue.

Le soir, le 226^e montait aux tranchées. La 8^e compagnie se rassemble dans une cour de ferme. Il est dix-sept heures. C'est en janvier 1915. Turgis s'approche du lieutenant Georges :

— Mon lieutenant, je veux faire appel.

— Ah ! c'est vous le condamné au conseil de guerre ! Ne faites pas le malin ici. J'ai l'œil sur vous.

— Mon lieutenant, je veux faire appel.

— Taisez-vous ! A votre place !

Le lieutenant Georges est un officier de réserve, employé de commerce à Nancy. Il croit certainement faire son devoir. Il est mal renseigné. Sur son devoir d'abord. Sur Turgis ensuite. Sur le Code militaire aussi. Pas plus que Turgis, il ne semble savoir qu'une condamnation au conseil de guerre est sans appel. Ou bien, s'il le sait, il devait le lui dire.

— Mon lieutenant, laissez-moi aller à la division. Je veux faire appel avant de partir.

La division, c'est en face, à cent mètres de là.

— On monte en ligne pour quatre jours, mon lieutenant ; quand on descendra, le délai d'appel sera passé.

— Rentez dans le rang. C'est un ordre !

— Non, mon lieutenant. J'ai le droit de faire appel. C'est la loi.

— La loi, ici, c'est moi.

— Non, mon lieutenant. La loi est au-dessus de vous. Je ne monterai pas en ligne avant d'avoir fait appel.

Turgis est fort de son faux bon droit. En correctionnelle, le droit à l'appel est absolu. Turgis est convaincu que c'est la même chose au conseil. Il suffirait de le renseigner ou de lui dire : « On part dans une heure. Allez à la division. »

Le lieutenant Georges le fait empoigner, conduire au poste de police. Il rédige, de sa plus belle écriture commerciale, un rapport de refus d'obéissance.

En descendant des tranchées de Carency, je suis désigné pour défendre Turgis. Il est encore en prison, c'est-à-dire dans la même grange.

— Je ne lui ai pas dit m... au sergent.

— Oh ! dis, assez !... Ne parle plus de ça. Il y a pis maintenant...

— Je n'ai pas refusé de prendre les tranchées. Je ne fais que ça depuis le début de la guerre... J'ai voulu faire appel de ma condamnation. Ils ne m'en ont « offert » qu'un jour, mais ça n'est pas juste. Et on m'a empêché de faire appel...

Personne ne lui avait encore expliqué que cet appel était impossible. J'essaie de lui faire entrer cette idée dans le crâne. Turgis secoue la tête.

— Tu m'épates, toi.

J'insiste.

— Tu es sûr de ça ?

Il ne voyait pas autre chose dans son affaire.

Deux jours plus tard, Turgis passait en conseil de guerre. Je me rappelle encore cette petite salle blanche à la chaux, dans une maison qu'on appelait : la brasserie, à Camblain-l'Abbé, et qui était, je crois, une ancienne distillerie. Une table, cinq chaises pour les juges ; deux autres chaises pour le capitaine rapporteur et pour moi, défenseur. Le même décor familial que pour la petite comédie de l'autre jour. Est-ce que, dans cette chambre campagnarde, au mobilier rustique, on peut vraiment condamner un homme ?

Le lieutenant Georges dépose. Il parle de son devoir. Je risque des questions. Il coupe net : Son devoir... Je plaide. J'explique l'affaire de mon mieux. Non, il n'y a pas eu refus d'obéissance.

Mais attendez !... J'oublie le principal. L'officier rapporteur qui présente l'accusation s'est levé avant moi. Il a prononcé son réquisitoire. Je l'ai retenu. Je le sais par cœur. Le voici, textuellement :

— Je demande l'application de la loi.

Voilà. C'est tout. Pas un mot de plus.

Je comprends. L'application de la loi, ce peut être la peine la plus minime. L'accusation n'est pas convaincue, c'est l'évidence même. Je connais l'officier rapporteur. J'ai oublié le nom de ce brave homme. Il était juge. A Gray, je crois.

Après cela, j'étais rassuré. J'ai insisté tout de même.

Que de fois cependant, parmi les nuits désespérées de la guerre, parmi les nuits mélancoliques de la paix, j'ai interrogé mes souvenirs et ma conscience. Ai-je fait, ai-je dit tout ce qu'il fallait, tout ce que je devais, pour cet humble camarade ? Je le crois. Je voudrais en être sûr...

Je ne pense pas que le lieutenant Georges, qui a tant évoqué son devoir, ait hésité autant que moi. Je le souhaiterais. Devoir pour devoir, je préfère le mien.

Turgis a été condamné à mort.

(Contre : le général Fayolle, qui fut promu ensuite maréchal.

— Vous avez demandé à me parler ?
Je vous écoute, monsieur.

Je suis devant le général Fayolle, qui commande la division. J'ai sollicité une audience. Je tente la grâce du condamné. Le général m'a reçu au château de Camblain, où sont installés ses services, dans un étroit bureau encombré de cartes et de plans.

— Je vous écoute, monsieur...
Le mot me surprend. Ma capote d'homme de troupe garde l'empreinte des boues d'Artois. J'ai appris depuis que le défendeur au conseil, dans ses fonctions, reçoit ce mot de « monsieur ».

Je dis au grand chef tout ce que je peux dire. C'est une seconde inoubliable. Je suis tout contre le général, à un mètre de lui. Je vois sa tête ronde, puissante, énorme, bossuée.

Le général est immobile, rigide, impénétrable. Mais il m'écoute... Il me regarde, les yeux dans les yeux. Je suis ému, naturellement. Le voit-il ? Il est silencieux, attentif. Insensible ? Qui peut savoir ?

— Turgis n'a pas refusé, mon général... Et puis, dans des circonstances plus graves, votre décision a accordé la vie à un autre condamné qui avait l'instruction, l'éducation... Turgis est un ouvrier. Il a une femme, deux enfants.

— Je vous ferai connaître ma décision. Vous en serez seul informé. Vous avez accompli votre mission. Je vous remercie, monsieur...

A quatre heures, un planton de la division me remet un pli. Vous me croirez si je vous dis que ma main tremblait un peu en l'ouvrant. Je lis :

Le soldat Turgis, de la 8^e compagnie du 226^e, sera exécuté demain matin au lever du soleil.

Mon ami, le sergent Chassaing-Goyon, fils du député de Paris — et qui devait tomber aux attaques de juin — est avec moi. Il me dit :

— Tu ferais bien de prévenir l'aumônier de la division.

Je ne connais pas les opinions de Turgis. Nous n'avons pas parlé politique ni religion ensemble. Chassaing-Goyon ajoute :

— Demande à Turgis ce qu'il veut faire.

— Alors quoi ? Il faut que je lui dise qu'il va être fusillé demain matin ?

— C'est vrai. C'est dur... Fais toujours prévenir l'aumônier. On verra après.

— Sans doute. Mais quel coup ça va lui donner, de voir entrer un prêtre dans sa prison.

— Faut-il attendre qu'il le demande ?

— Mais s'il le demande trop tard ?

Et dans un coin du hangar qui nous sert d'abri, nous tenons une sorte de conseil de guerre, à peine moins terrible que l'autre.

C'est le sergent Arnoux, le vaguemestre, qui, sans le vouloir, a apporté la solution.

— J'ai là deux cartes pour ton « client » Turgis.

Il me les montre.

Baisers à notre petit papa chéri. Germaine. Yvonne.

Au-dessous, la maman a tracé quelques lignes d'espoir et d'amour, d'une grosse écriture maladroite.

— Arnoux, quand Turgis recevra-t-il ces lettres-là ?

— Je n'en sais rien. Turgis est en prison. Je dois remettre sa correspondance à la division.

— Je te confie un secret. Garde-le. Turgis sera fusillé demain matin.

— Ah !

Arnoux réfléchit.

— Écoute, je n'ai pas le droit de lui remettre son courrier.

— Pourtant...

— Voilà les lettres du 226. Je les pose là, sur la fenêtre. Les cartes de Turgis sont au-dessus. Je parle à Chassaing-Goyon. Les lettres de Turgis, moi, je ne les ai pas vues. Tu comprends ?

— Merci, mon vieux.

J'ai pris les lettres. Je les ai portées à Turgis. Il ne s'étonne pas qu'un curé veuille le voir. Il ne pense pas une seconde qu'on puisse le fusiller. Les condamnés à mort, il le sait, restent des mois dans leurs cellules. Et puis, le général fait toujours grâce.

Pour Turgis, c'est une sorte d'affaire de salle de police, pas plus.

Enfin, il a reçu tout de même les derniers baisers de sa femme et de ses petites avant de mourir... avant de savoir qu'il allait mourir.

Après... Après... Je me souviens d'un matin tout noir encore de la nuit d'hiver qui s'achève. Devant la porte de la grange-prison, un groupe d'hommes. Le sergent Milen, le greffier, m'appelle.

— Le capitaine ne veut pas réveiller le condamné. Vas-y, toi.

— Vas-tu toi-même. Ce n'est pas mon affaire. Je n'aide pas le bourreau.

— Le capitaine est très ému. C'est au-dessus de ses forces. Il te demande si tu veux...

Le capitaine approche. Il est blême.

— Allez-y. Ça lui fera moins d'impression...

L'aumônier, doucement, me dit :

— Le capitaine a raison. Il vaut mieux que ce soit vous. Dites-lui que je vais le voir.

— C'est bon. J'y vais...

J'ai lu souvent dans les journaux le récit de mes confrères sur le réveil d'un condamné. Moi aussi, je puis en conter un.

Trois mois plus tôt, je vivais la vie animée et joyeuse de Paris. Je flânais en bouquinant le long des quais. Je serrais des mains sur le boulevard. Ce matin, je vais réveiller un homme, un soldat comme moi, un papa qui a deux petites filles, pour lui dire :

« Tu seras fusillé tout à l'heure. Tu vas mourir. »

Voilà comment la chose s'est passée :

Dans la grange, tout le monde dormait encore. Les gendarmes de garde aussi. J'ai décroché la lanterne fixée au mur et je suis allé vers le coin de gauche. Je savais que c'était la place de Turgis.

Il était étendu à terre, roulé dans une couverture. D'abord je suis resté là, ma lanterne à la main. Puis je me suis baissé, et, isolé dans l'ombre, j'ai touché son épaule, doucement. Il a remué un peu.

— Turgis !... Turgis !...

Il a ouvert les yeux, tranquillement, comme un soldat qui s'éveille au cantonnement. Il m'a vu sans surprise. Même il m'a souri.

Et je ne sais plus ce qui s'est passé.

Ce que je revois, c'est Turgis debout, qui m'écoute, bouche ouverte, hébété.

— Le général n'a pas voulu. Alors, mon pauvre vieux...

Il a baissé la tête, brusquement. Il s'est courbé en deux. Et le voilà qui va comme un fou, dans tous les sens, les bras battant l'air. On dirait qu'il va se cogner le front dans les murs. Je le rattrape.

— Ta femme... tes petites. Veux-tu leur écrire un mot ?

Il fouille dans une musette. Il va vers une table au milieu de la grange. Il tient une plume, un petit flacon d'encre violette et une feuille de papier quadrillé.

J'ai posé la lanterne sur la table. A la lueur vague de la bougie qui tremble, il écrit et moi, derrière lui, je lis ce qu'il écrit. C'est machinal. Je ne peux pas m'en empêcher :

Ma chère petite femme,

Cette lettre est pour te dire que tu ne me reverras plus. On va me fusiller ce matin...

J'ai retenu ces deux phrases. Elles sont encore écrites devant mes yeux. Je ne cesserai jamais de les voir. La lettre finie, il la met dans l'enveloppe. Il ne ferme pas l'enveloppe. Il me la remet, ouverte.

— Tu lui donneras ça. Tu demanderas une permission pour aller lui donner ça...

Une permission !... Pour un condamné à mort !... Hélas ! Mais je réponds tout de suite, tenté de mettre une impossible consolation dans ce moment affreux :

— Oui, mon vieux... Je remettrai ta lettre à ta femme. Je lui dirai que tu étais innocent.

— Et puis, tu embrasseras aussi les petites...

— Oui, mon vieux, j'embrasserai les petites...

Je mentais. Je savais bien que je mentais. Que pouvais-je faire d'autre ?

Je dois le dire tout de suite. La lettre que je ne pouvais pas remettre, je l'ai fait remettre par le seul homme du front qui pût accepter, accomplir cette mission : l'aumônier.

La guerre est terrible. Son horreur d'un jour est toujours dépassée par l'horreur qui suit. L'une fait oublier l'autre. Dans la tourmente de cinq années, j'ai perdu l'adresse de Turgis. J'ai perdu le nom du prêtre. Je n'ai rien pu retrouver de ce passé.

Un coin de ferme. Une aube sale se lève. Deux ombres : Turgis dans sa capote bleue, au bras de l'aumônier. Un vieux char-à-bancs va conduire le supplicié, qui monte avec l'abbé et deux hommes en armes. Je réclame :

— Mon capitaine, je veux monter aussi à côté de Turgis. Je veux aller jusqu'au bout.

Le capitaine fait descendre un homme d'armes. Le peloton de garde est commandé

par le sergent Villenave, avocat à la Cour, qui me souffle :

— J'aurais bien voulu ne pas faire ça.

Dans la voiture, l'aumônier rompt le silence pesant :

— Vous avez été baptisé... Vous avez fait votre première communion ?...

— Oui.

— Vous vous êtes confessé tout à l'heure, vous avez communiqué... Allez, mon enfant, la vie n'est rien. Le Ciel...

Une crise de sanglots.

— Ma femme, ma petite femme !... mes petites filles...

— Vous les reverrez au Ciel.

Il n'y avait que le prêtre qui pouvait répondre à ces cris-là.

Un temps.

— Ils ne m'ont même pas offert un quart de café.

Comment, dans ce désarroi, à cinq minutes de la mort, a-t-il cet extraordinaire, ce dérisoire souci ? C'est vrai, pourtant. Dans l'affolement, nul n'a poche...

L'aumônier a tiré d'une poche de sa soutane une tablette de chocolat.

— Tenez, mon enfant, cela vous soutiendra.

On est arrivé. On descend. Un fossé. Un poteau. Les troupes sont sous les armes, dans la plaine baignée de brume, de l'autre côté de la route.

Turgis m'embrasse.

— Merci, mon vieux. Au revoir...

Le sergent Milen lit très vite trois lignes de la sentence. On attache Turgis. Un adjudant à barbe noire lie une corde, fébrilement. Turgis pleure, supplie d'une petite voix grêle, d'une voix que je ne lui connais pas :

— Grâce... Messieurs... Messieurs... Grâce ma femme... mes petites filles... J'ai deux petites filles... Grâce, messieurs...

C'est atroce. Un officier crie :

— Vite, vite, dépêchez-vous !...

Turgis a les yeux bandés. La salve. Turgis s'effondre. Il est tombé en avant, à trois mètres de moi. On voit tout le dos de sa capote déchirée par la sortie des balles. Le régiment défile.

Turgis a été enterré au bord du petit chemin ouest de Camblain-l'Abbé, à 600 mètres des dernières maisons. Pas de tombe. J'ai fait placer une croix à l'endroit où repose le corps du martyr.

Tu ne pensais pas dormir là, tué comme ça, pauvre copain, quand tu chantais sur ton échelle, quand tu retrouvais la femme et les gosses en haut de Belleville, après la paie du samedi...

J'ai lu le rapport de l'officier chargé de l'exécution. C'est le dernier feuillet d'un dossier aujourd'hui perdu dans je ne sais quelles archives. Il s'achève par ces lignes :

Turgis a été exécuté à six heures du matin. Il est mort courageusement, sans forfanterie.

Sans forfanterie !... J'aurai toujours dans mes oreilles le son de cette pauvre voix :

— Grâce... Messieurs... J'ai deux petites filles... Grâce...

Votre rapport n'est pas tout à fait exact, mon capitaine. Vous avez écrit cela pour tâcher de rendre une sorte d'hommage au condamné. Il en a mérité un autre. Pour bien faire, il fallait écrire : *Turgis a été exécuté à six heures du matin. Il est mort innocent.*

Je dirai aussi l'affaire d'un autre innocent, fusillé comme Turgis, affaire qui, dans le recul des années, apparaît impossible et monstrueuse. Je dirai les circonstances, les lieux, les noms. J'attendrai vainement, je le sais, le démenti que je défie. Mais je ne me résignerai pas au silence.

Si j'avais retrouvé la femme, les deux petites filles de Turgis, qu'il évoquait à son heure suprême, qu'il appelait, lié à son poteau, c'est à elles que j'aurais conté cette histoire.

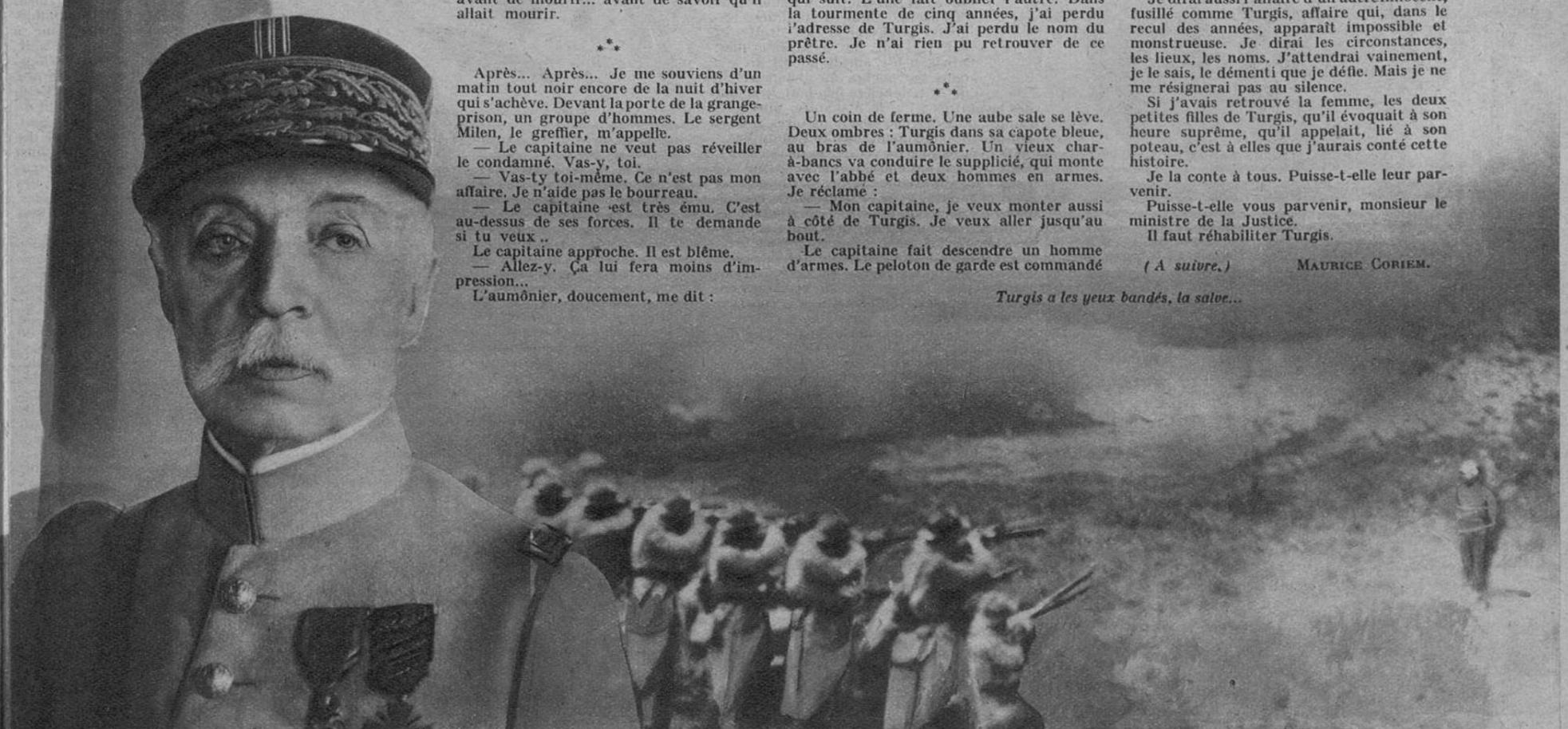
Je la conte à tous. Puisse-t-elle leur parvenir.

Puisse-t-elle vous parvenir, monsieur le ministre de la Justice.

Il faut réhabiliter Turgis.

(A suivre.) MAURICE CORIEM.

Turgis a les yeux bandés, la salve...



La Dragonerstrasse, un des districts de la basse prostitution berlinoise.

ASILES DE NUIT POUR COURTI-SANES

Les filles de joie des quartiers rouges de Berlin n'ont pas toutes un domicile. Où couchent-elles ? Où vont-elles se reposer après leur « travail » ? Où rangent-elles leur garde-robe ?

Leurs effets et linge de rechange peuvent être confiés aisément au tenancier ou à la tenancière de leur *Absteige-Quartier* habituel. Mais il leur est à peu près impossible d'être domiciliées à cet *Absteige-Quartier*. En effet, chaque chambre de passe sert souvent de lieu de « travail » à plusieurs filles, qui viennent l'occuper à tour de rôle, selon les nécessités de leur industrie. Il ne saurait donc être question d'en faire un local d'habitation...

Les jours où la recette a été bonne, elles peuvent se payer le luxe d'une chambre d'hôtel, à condition toutefois que le patron veuille bien les accueillir. Ce qui n'arrive pas souvent, l'hôtelier préférant réserver ses chambres à des couples...

Et puis, il y a les journées de « poisse » persistante, où l'on ne lève aucun client et où l'on n'a même pas les trois marks nécessaires...

Alors ?
Alors, il reste ce qu'on appelle les *Prostituierten-Herberge*, ou abris pour prostituées. Ce sont des institutions clandestines, plus ou moins ignorées de la police, où on loue des places au dortoir à cinquante pfennigs la nuit.

Pour ce prix-là, on a droit à une paillasse sur laquelle on s'étend tout habillée, dans une salle immense où dorment des collègues logées à la même enseigne. Il y a des salles réservées aux femmes, d'autres destinées aux hommes, car on y héberge également les mendiants et les clochards. A huit heures du matin, il faut vider les lieux. Qu'importe si l'on n'a pris possession de son « lit » qu'à quatre ou cinq heures de la nuit ? A huit heures, on flanque tout le monde dehors...

Ces sortes d'asiles possèdent des agents recruteurs dans les tavernes pullulant autour de la gare de Silésie. Ils s'y tiennent en permanence de neuf heures du soir à minuit. Ce sont la plupart des ivrognes invétérés. C'est à eux que s'adressent les filles pour qu'on leur réserve une place à l'asile. Elles versent 50 pfennigs et reçoivent en échange une contremarque qui leur permettra d'occuper une paillasse, lorsqu'elles se présenteront au dortoir.

Ce système d'encaissement est d'ailleurs nouveau. Autrefois, les clients de l'asile payaient sur place au tenancier ou à la tenancière. Mais, dans la nuit, il arrivait fréquemment que des chenapans subtilisaient le montant de la recette à la tenancière endormie. L'une d'elles fut même assassinée pour dix marks ! D'autres, attaquées, se défendirent. Il y eut des batailles, qui attirèrent l'attention de la police sur ces établissements clandestins. Et la police, les ayant ainsi officiellement découverts, ordonna leur fermeture.

Pour parer à ces inconvénients, les patrons d'asiles, réunis en assemblée générale, décidèrent que dorénavant la location des paillasses serait faite au dehors par des agents dûment qualifiés, lesquels percevraient les droits et délivreraient des contremarques. Ainsi, il n'y aurait jamais un sou dans les poches du tenancier ou de la tenancière pendant le séjour des locataires à l'asile. Par suite, plus d'attaques, plus de vols, plus d'histoires avec la police. Ils pourraient dormir tranquilles...

Je m'étais juré de visiter un de ces asiles. Mais ce n'est pas chose facile. Les agents ne louent pas au premier venu. Ils connaissent leur clientèle et ne cèdent leurs contremarques qu'à bon escient. Ils redoutent les indiscretions pouvant provoquer l'intervention de la police.

Pourtant, je suis persuadé que la Sûreté berlinoise n'ignore rien de ces organisations clandestines. Elle en possède certainement la liste complète tout comme elle conserve dans ses cartons la liste des sociétés de l'*Unterwelt*. Il y a suffisamment d'indicateurs dans les milieux de la pègre. Mais la police, au fond, n'a aucun intérêt à supprimer tous ces asiles. Elle estime sans doute préférable de laisser filles, mendiants et vagabonds s'abriter dans ces refuges, plutôt que de les voir coucher dehors, sur les bancs ou sous les portes cochères.

Néanmoins, il ne faut pas espérer obtenir une contremarque si l'on n'est pas connu de l'agent accrédité du tenancier de l'asile. Un essai auprès de l'un d'eux, dans une taverne de la *Warschauerstrasse*, échoua lamentablement. Il fit l'étonné et m'assura qu'il ne savait pas ce que je voulais insinuer.

— On vous a mal renseigné, dit-il, je ne suis pas patron d'hôtel.

Plus de place à l'Herberge, on couche sous les ponts de la Sprée.

J'insistai, il se fâcha :
— *Lasse mich in Ruhe!* Laisse-moi tranquille !

Je résolus de m'y prendre autrement. On m'avait signalé un autre agent d'asile, un nommé Wilfrid, que l'on pouvait trouver chaque soir à partir de dix heures dans un estaminet de la *Markusstrasse*, tout près du *Holzmarkt*.

Sur les conseils de mon ami Schweitzer, j'avais adopté, ce soir-là, la tenue de l'ouvrier berlinois. Coiffé de la casquette bleue à visière noire, vêtu d'un chandail et d'un complet rapiécé, pantalon de velours et veste de toile à martingale, que m'avait procurés Schweitzer, je ressemblais étrangement aux promeneurs habituels de l'*Alexanderplatz*. Mon entrée dans la taverne de la *Markusstrasse* passa donc inaperçue.

Je m'attablai derrière une chope de bière. Wilfrid était là. Il ne me fut pas difficile de l'identifier, car on m'avait indiqué qu'il était manchot du bras gauche. C'était un petit homme maigre d'une quarantaine d'années. Il jouait aux cartes avec un camarade en buvant un grand verre de schnaps.

Une femme entra et s'en fut droit vers lui. Elle se pencha à son oreille et murmura quelques mots que je ne pus entendre. Il tendit la main. Elle y déposa une poignée de pfennigs, qu'il fit disparaître aussitôt dans sa poche. Il remit à la fille une petite plaque de métal ovale. Elle s'esquiva sans ajouter un mot.

La scène se renouvela deux ou trois fois. Puis un jeune homme d'une vingtaine d'années, pauvrement vêtu, s'approcha à son tour. Un court colloque s'engagea et, tout comme les filles qui l'avaient précédé, le jeune voyou reçut une plaque ovale. Il quitta l'estaminet.

Je payai rapidement et sortis derrière lui. Je le rejoignis dans la *Markusstrasse*. J'avais une cigarette aux lèvres.

— As-tu du feu ? demandai-je.
Il s'arrêta et me tendit son mégot. J'allumai. Puis, tirant un paquet de *Batschari* de ma poche :

— Une cigarette ?
Il accepta avec empressement et lança son mégot dans le ruisseau. Il allait poursuivre son chemin. Je le rappelai :
— Revends-moi ta contremarque, dis-je à brûle-pourpoint.

Il me regarda avec effacement et haussa les épaules :
— Et moi ? Je coucherai dehors, alors ?
— Je t'en offre cinq marks.

Il sursauta :
— Tu es fou ? A ce prix-là, tu peux louer une chambre à l'hôtel. Tu y seras mieux qu'à l'*Herberge*...

— Je tiens à coucher là-bas et Wilfrid, ne me connaissant pas, refuse de m'accorder une place.

— Drôle d'idée !
— Ne cherche pas à comprendre. J'ai mes raisons pour cela. Veux-tu, oui ou non gagner cinq marks ?
— C'est des choses qu'on ne refuse pas. Aboule les cinq œufs... (1).

Le marché est rapidement conclu. Me voici en

possession de la précieuse contremarque, sésame infailible, qui me permettra de pénétrer dans la maison mystérieuse. Seulement, cette maison

est tellement mystérieuse que je n'ai pas la moindre idée de l'endroit où elle se trouve. Je songe un instant à prier le jeune vagabond de m'y conduire. Réflexion faite, je m'en abstiens. Le bougre, en apprenant que j'ignore l'adresse de l'*Herberge*, pourrait avoir des soupçons et aller conter la chose au père Wilfrid. L'aventure risquerait de se terminer mal pour moi. Mieux vaut retourner à la taverne de la *Markusstrasse* et surveiller la clientèle du bonhomme. Quand il se présentera un nouveau client, je le suivrai et découvrirai inévitablement l'emplacement de l'asile.

Le jeune clochard s'est éloigné, heureux d'avoir si bien achevé sa journée. Je reviens sur mes pas et entre à nouveau dans le débit de la *Markusstrasse*. Wilfrid est toujours là, jouant aux cartes, un verre d'alcool devant lui.

(1) « 5 œufs », en allemand « Fünf Eier », expression argotique signifiant : 5 marks.

« Une heure passe sans qu'il se présente client. Je commence à désespérer. Ne pourrai-je me servir de ma contremarque ? Enfin, un peu avant minuit, un vieux mendiant paraît. Il jette un coup d'œil autour de la salle, aperçoit Wilfrid et se dirige vers lui. Je suis sauvé... Voilà mon cicerone... Quand il sort, deux minutes après, je l'imite et, dans la rue, lui emboîte le pas... »

Le mendiant marche rapidement. Il m'entraîne ainsi, sans s'en douter, jusqu'à la gare de Silésie, où règne encore une certaine animation. Nous contourmons la gare autour de laquelle rôdent plusieurs dizaines de filles. Elles me regardent passer sans essayer de me rattracher. Mon déguisement est la cause de cette indifférence.

Nous prenons la *Kopperstrasse*, puis une petite rue étroite, la *Münchebergerstrasse*... Nous sommes arrivés, sans doute, car le mendiant s'arrête devant un immeuble d'aspect misérable. La porte est entrouverte. Il entre. Je le rejoins dans la cour. Alors seulement il s'aperçoit de ma présence. Elle ne le surprend point. Parbleu ! un client, comme lui, pour l'hôtel du père Wilfrid...

Nous nous frayons un passage à travers les poubelles qui encombrant la cour. Un couloir étroit. Une deuxième cour. Un autre couloir. Une troisième cour. Ce n'est pas une maison, mais une caserne !

Le mendiant doit être un vieil habitué de l'établissement, car il avance sans hésiter dans les ténèbres. Je n'ai pas la même assurance et me heurte à toutes sortes d'obstacles : boîtes à ordures, brouettes, caisses, tas de pierres. Mon cicerone inconscient ouvre une petite porte donnant sur un étroit escalier non éclairé. Nous grimpons. Le mendiant heurte du pied la porte du premier étage. Une grosse matrone, une lampe genre « Pigeon » à la main, ouvre et grogne :

— *Schlafmarken!*
Le mendiant tend sa contremarque. Elle l'examine avec attention comme pour s'assurer si elle est bien bonne. Au fait, il y a peut-être des contrefacteurs... On rencontre des resquilleurs dans tous les pays du monde.

— *Gut!* (1).
Elle fait signe au vieillard de passer. Il avance dans le corridor et disparaît à gauche. J'ai repéré la porte pour ne pas me fourvoyer tout à l'heure. Je donne à mon tour la contremarque.

— *Gut!* ré-
pète la mégère.
Je passe. Le corridor a une

dizaine de mètres de longueur. Ce local n'était vraisemblablement pas destiné à servir d'asile de nuit. C'est un simple loge-

ment assez vaste. Au premier plan, à droite, une cuisine dans laquelle il y a un lit. Celui de la tenancière, probablement. Au bout du couloir, deux portes se font face. Les panneaux ont été retirés et remplacés par des tentures. Je soulève celle de gauche, ainsi que je l'ai vu faire au mendiant. L'obscurité est complète. Je devine, cependant, des corps étendus côte à côte sur des paillasses. La pièce est peuplée de dormeurs ronflant bruyamment.

Comment, diable, découvrir une paillasse libre dans ce dortoir ténébreux ? Le mendiant, pourtant, a dû réussir à se caser... Je n'ose faire un pas, par crainte de marcher sur quelqu'un. Peu à peu cependant, mes yeux s'habituent à la pénombre. Je commence à distinguer les occupants de cette extraordinaire chambre à coucher. Ils sont au moins quinze, entassés pêle-mêle, tout habillés, les uns à côté des autres. Des jeunes hommes, presque des gosses, voisinent avec des vieillards. Ils n'ont pas de couvertures. L'un s'est couvert d'un vieux pardessus. Un autre, malin, s'est couché sous la paillasse ! C'est plus dur, peut-être, mais sûrement plus chaud... Dante, décidément, n'avait rien vu...

Il reste trois paillasses disponibles. Je n'ai que l'embarras du choix. Mais je dois avouer que je n'éprouve aucun désir de m'étendre sur une de ces litières malodorantes. Une envie folle me prend de déguerpir. Mais que va dire la tenancière si je file déjà ?

(1) Bon !

Et pu
pour voi
il n'est
encore là
la cham
doit être
rappliqu
balemei
j'en suis
jusqu'au
comme
m'étends
gare à la
prendre
l'hôtel.
Ah ! to
reporter
Les h
L'horlog
demie ?
de le sa
depuis d
paisible
l'œil da
Enfin
J'entend
tronne q
Un br
voix de
d'arpent
au rep
entrent
Elles
haute.
bougonn
sement
— Ho
will pen
dans, or
Elles
ma cha
tout aus
facilité,
trois fois
maine !
D'autr
mes ar
bientôt.
toir en f
s'emplir

teuse l
modifi
Deutsch
(Femm
— M
tronne.
Mais
— E
Et e
Deutsc
Sollen
Cett
de céa
— P
Tum
L'int
père V
l'on vo
Bravo.
Mes
grogne
dans le
trouble
flemm
Trois
pinois
pieds,
aller se
ou dor
Je c
de fen
paill
retiré
peaux,
des gra
lées et
mante
J'en
halluci
me di
sortie.
léger.
elle se
— C
— J
— C
— P
— L
— L
C'es
trouv
et mar
corps.

présente
spérer. Ne
remarque ?
un vieux
coup d'œil
Wilfrid et se
Voilà mon
x minutes
ui emboîte
ement. Il
er, jusqu'à
re une cer-
ons la gare
rs dizaines
asser sans
n déguise-
différence.
e, puis une
erstrasse...
ate, car le
immeuble
st entr'ou-
paisiblement la cour.
e ma pré-
Parbleu !
el du père
e à travers
a cour. Un
r. Un autre
n'est pas
habitué de
ans hésiter
même assu-
ertes d'obs-
es, caisses,
inconscient
nt sur un
grimpons.
a porte du
trone, une
ain, ouvre
marque. Elle
pour s'as-
fait, il y a
rencontre
pays du
passer. Il
disparaît à
ne pas me
me à mon

Et puis, je suis venu ici spécialement pour voir le dortoir des prostituées. Or, il n'est que minuit. Elles ne sont pas encore là. Aucun ronflement ne provient de la chambre d'en face qui, logiquement, doit être le dortoir des femmes. Elles ne rappliquent guère avant trois heures, probablement. Il serait stupide, au point où j'en suis, de ne pas pousser mon expédition jusqu'au bout. Tant pis, j'attendrai... Et comme je ne puis attendre debout, je m'étends sur une des paillasses libres. Mais gare à la vermine ! J'en serai quitte pour prendre un bon bain sulfureux en rentrant à l'hôtel.

Ah ! tout n'est pas rose dans la vie d'un reporter ?

Les heures se traînent, interminables... L'horloge d'une église sonne. Mais c'est une demie. Quelle heure est-il ? Une heure et demie ? Deux heures et demie ? Impossible de le savoir. Il me semble que je suis là depuis dix heures... Mes voisins dorment paisiblement. Comment peut-on fermer l'œil dans ce bouge ?

Enfin ! on frappe à la porte d'entrée. J'entends un bruit métallique. C'est la patronne qui quitte son lit pour aller ouvrir. Un bruit de pas dans le corridor. Des voix de femme. Ce sont des filles qui, lassées d'arpenter vainement l'asphalte, aspirent au repos nocturne. Je devine qu'elles entrent dans le dortoir d'en face.

Elles ne se gênent pas pour parler à voix haute. Mes voisins, réveillés en sursaut, bougonnent. Une voix enrouée hurle furieusement :

— *Halt euer Schnute, da drüben, man will pennen!* (Fermez vos gueules, là-dedans, on veut roupiller !)

Elles se taisent instantanément. Dans ma chambre, les ronflements reprennent tout aussitôt. Pour dormir avec une telle facilité, il faut ne se coucher que deux ou trois fois par semaine !

D'autres femmes arrivent bientôt. Le dortoir en face doit s'emplier peu à peu. Nouveau tumulte dans le corridor. Une femme totalement ivre ! Elle entre en chantant d'une voix pâteuse le *Deutschland über alles*, mais en le modifiant à sa façon :

Deutsche Frauen... Deutsche Sauen...
(Femmes allemandes... Truies allemandes...)

— *Maul zu!* Ta g... ! ordonne la patronne, ou je te f... dehors !

Mais la pocharde réplique en hoquetant :

— *Heil Hitler!... Heil Hitler!*

Et elle continue de plus belle :

*Deutscher Wein und deutscher Sang,
Sollen in der Welt behalten...*

Cette fois, la patience de la maîtresse de céans est à bout.

— F...s le camp ! clame-t-elle.

Tumulte. Bousculade. La porte claque. L'intruse a été flanquée dehors. L'hôtel du père Wilfrid est une maison sérieuse où l'on veille à la tranquillité des locataires. Bravo...

Mes voisins de chambre, après avoir grogné quelque peu, se jettent à nouveau dans les bras de Morphée. Le calme renaît, troublé seulement par un concert de ronflements d'une harmonie douteuse.

Trois heures sonnent... Je me lève en tapinois et, marchant sur la pointe des pieds, je quitte le dortoir des hommes pour aller soulever la tenture de celui d'en face, où dorment les prostituées.

Je distingue dans l'ombre une dizaine de femmes étendues, elles aussi, sur des paillasses jetées à terre. La plupart n'ont retiré que leurs chaussures et leurs chapeaux, qui traînent sur le plancher au pied des grabats. Quelques-unes se sont déshabillées et se sont couvertes de leurs robes et manteaux. Elles ronflent...

J'en ai assez vu. J'ai hâte de fuir ces lieux hallucinants de débauche et de misère. Je me dirige à pas feutrés vers la porte de sortie. Mais la tenancière a le sommeil léger. Comme je passe devant la cuisine, elle se dresse sur son lit-cage :

— Où vas-tu ?
— Je pars.
— Déjà ?
— Oui, j'ai un rendez-vous.
— Bon, mais ne reviens plus.
— Pas de danger... Bonsoir...

C'est avec soulagement que je me retrouve dans l'escalier. Mais je trébuche et manque de tomber. Mon pied a heurté un corps. Une voix de femme gémit. Qu'est-

Enlassés, pèle-mêle tout habillés, les uns à côté des autres, des jeunes hommes voisinent avec des vieillards.

ce que c'est ?... Je comprends aussitôt. Ce doit être l'ivrognesse congédiée tout à l'heure. Elle s'est endormie dans l'escalier...

Une minute plus tard, je franchis la porte de l'immeuble et respire enfin... J'ai l'impression de me réveiller brusquement après un cauchemar horrible. Hélas ! je n'ai point rêvé. Le sombre tableau qu'il m'a été donné de voir est un épisode réel de la vie nocturne des bas-fonds berlinois.

On s'étonnera sans doute que les misérables aillent se « reposer » dans un bouge aussi infect que l'asile du père Wilfrid, alors qu'il y a tant de centres d'hébergement officiels à Berlin, où, pour une somme modique et parfois gratuitement, on peut dormir dans un vrai lit, sous de chaudes couvertures, dans des dortoirs d'une propreté impeccable.

Oui, mais à l'hôtel du père Wilfrid et dans les établissements analogues, on n'exige aucun papier d'identité, tandis que les asiles municipaux ou ceux de l'Armée du Salut sont sous la surveillance de la police. Alors, plutôt que de se soumettre à certaines formalités policières, on préfère s'abriter dans les refuges clandestins.



Le dortoir des femmes.

DRAGONERSTRASSE, STEINSTRASSE, MULACKSTRASSE...

Un des districts les plus pitoyables de la basse prostitution berlinoise est, après celui de la gare de Silésie, le quartier du Bulowsplatz. Les rues les plus typiques en sont la Dragonerstrasse, la Steinstrasse, la Mulackstrasse, la Grenadierstrasse...

Des bataillons de filles publiques accablent les trottoirs de dix heures du matin à quatre heures de la nuit. Et le spectacle est peut-être plus pénible encore pendant la journée que dans la nuit. Car on distingue les traits des courtisanes. Et c'est une catastrophe...

Un après-midi, dans la Mulackstrasse, j'ai rencontré un hétéaire particulièrement remarquable. Petite, boulotte, des cheveux tout blancs coupés à la garçonne et encadrant un visage ridé et grimaçant. Vêtue d'un pauvre manteau aux manches limées, un foulard rouge autour du cou, elle pouvait avoir près de soixante ans...

J'avais mon kodak à la main. Je résolus de photographier cette doyenne, singulier échantillon de la prostitution allemande. Elle en valait la peine. J'aurais voulu la prendre par surprise, mais la chose était difficile. Voyant que je m'intéressais à elle, elle flaira un amateur éventuel et s'approcha de moi :

— Viens-tu ? demanda-t-elle d'une voix chevrotante. *Ich mache es ganz billig.* Je te ferai un prix absolument bon marché. Et puis, tu sais, pas dans un sale *Absteige-Quartier*, mais dans mon logement, mon logement à moi...

Je lui fis comprendre que je désirais simplement la photographier. Elle haussa les épaules et refusa d'abord. J'insistai et lui offris un mark. L'affaire commençait à l'intéresser. Mais elle m'expliqua qu'elle avait honte de se faire photographier ainsi dans la rue, devant tout le monde et surtout devant ses « collègues ».

— Que penseraient-elles de moi ?

La pudeur inattendue de cette vieille courtisane était d'un comique irrésistible. Cependant, je ne sourcillai point :

— Alors, tu ne veux pas ?

— Si, dit-elle, mais pas dans la rue. Dans la cour de ma maison. Là, nous serons tranquilles. C'est au numéro 13. Va voir et si cela te convient, fais-moi signe, je t'y rejoindrai.

Je traversai la rue et me rendis au numéro 13 afin de m'assurer si l'éclairage de la cour permettait la prise d'un bon cliché. C'était une cour étroite. L'éclairage me parut néanmoins suffisant. Je revins dans la rue et fis signe à la doyenne.

Elle accourut :

— Donne le mark.

Je le lui remis. Alors, se postant au milieu de la cour, elle posa complaisamment devant l'objectif

- Merci.
- Pourrai-je avoir une épreuve ? Cela me ferait plaisir.
- Certainement. Donne-moi ton adresse.
- Mulackstrasse 13, troisième étage... Frau Ermisch...
- Frau Ermisch ? Tu es mariée ?
- Bien sûr. Alors, je l'aurai, la photo ?
- Oui, je te l'enverrai.
- Apporte-la-moi plutôt...
- Entendu.

Hélas ! M^{me} Ermisch n'aura jamais son portrait. Elle l'attendra indéfiniment. Je suis un piètre photographe. Par suite d'une mauvaise mise au point, le cliché, à mon grand désespoir, n'a rien donné. Et je vous assure que c'est bien dommage...

La Mulackstrasse, où demeure M^{me} Ermisch, vit uniquement du trafic de la prostitution. Chaque maison abrite des chambres de passe. Les hôtels sont tous des hôtels hospitaliers. Les tavernes n'ont pour toute clientèle que les filles et leurs chevaliers servants. Les boutiques en sous-sol, si elles servent vaguement, dans la journée, à des commerces de bois, de charbon, de blanchissage ou d'alimentation, deviennent dès sept heures du soir des *Absteige-Quartiers*. Les habitants de cette rue pittoresque appartiennent en totalité au monde des souteneurs, des filles et des proxénètes.

La Mulackstrasse est prolongée par la Schendelgasse, ruelle sans joie, qui traverse la Dragonerstrasse, célèbre par ses boutiques d'amour. Les commerçants de cette voie voluptueuse doublent leurs bénéfices en transformant leurs magasins, après la fermeture obligatoire de sept heures, en *Absteige-Quartiers*. Les marchandises sont mises sous clef pour éviter les vols. Un divan ou une chaise longue est installé dans la boutique. On y ajoute une cruche d'eau, une cuvette, des serviettes, et tout est prêt pour recevoir les couples. Le trafic, principalement les jours de paye, est particulièrement intense.

C'est ainsi que des boutiques de marchands de charbon et des poissonneries deviennent à la tombée de la nuit et même, l'été, un peu avant, des magasins de rendez-vous.

La police voulut un jour interrompre ces pratiques. Une rafle formidable eut lieu. Propriétaires et locataires de ces boutiques étranges furent coffrés. Mais quand on les relâcha, au bout de quelques semaines, tous récidivèrent avec un bel ensemble. Les autorités renoncèrent alors à assainir ce quartier et tolèrent l'immonde commerce qui a valu à la Dragonerstrasse sa pénible renommée.

Les artères voisines, la Grenadierstrasse, la Steinstrasse, la Bartelstrasse, la Hankestrasse, la Weydingerstrasse et la Hirtenstrasse sont d'ailleurs pareillement fréquentées par les hétéaires et leurs clients.

(A suivre.)

ROGER SALARDENNE.

Les boutiques de marchands de charbon ou des poissonneries deviennent à la tombée de la nuit des « magasins » de rendez-vous.



Ceux qui "sonnent" dans la nuit



Les deux copains prennent les devants et se cachent derrière un pilier de granit.

Les rois de la « mise en l'air »

Le « coup du père François » se pratique encore. On me l'avait affirmé, j'ai voulu voir, je n'ai pas vu grand chose, mais j'ai entendu des propos bien curieux. Quant aux victimes quotidiennes de ces attaques dites nocturnes, il y en a suffisamment pour dire ce qui leur est arrivé, mais bien peu vont se plaindre à la police. De là le vague qui entoure ce genre d'opérations.

Il y a une notable différence entre le « vol au poivrier », l'attaque en auto et l'attaque au flan, sans aucune arme.

Ceux qui pratiquent ce genre de sport sont généralement ce qu'on appelle de « sales voyous », barbeaux manqués ou veufs des Arabes, des gaillards sortant de prison et pressés de se faire du fric, des trimardeurs, rarement le coup est prémédité.

Cela se passe en général comme suit : Nous sommes aux environs du métro Barbès — le coin est d'ailleurs réputé. Il est trois heures, quatre heures du matin. Le boulevard de la Chapelle qui s'enfonce dans l'ombre du viaduc métallique ne recèle plus que des pierreuses, quelques sans-logis répartis sur les bancs, le long de la grille du chemin de fer.

Mais au carrefour deux bars sont encore ouverts, flambants, lumineux, véritables miroirs aux alouettes, capables d'attirer du fond de la Vilette ou des hauteurs d'Ornano les derniers huit sous d'un clochard galvanisé par la tentation d'un verre de café chaud. Les ultimes ivrognes de tous les quartiers avoisinants ne résistent pas plus à l'attrait du zinc lustré. On les voit debout, sans équilibre, accoudés devant le « der », quêtant un brin de conversation capable de les aider à supporter leur solitude alcoolique, morne au fond.

Dehors, les gars montent la faction. Ils sont jeunes souvent, alertes, car c'est la première qualité requise. Enfin ils sont armés d'une patience d'Indien sur la piste de guerre, et, pourvu que le froid ne pique pas trop, qu'ils aient un peu de tabac pour se consoler de ne posséder point le prix d'un coup de blanc, ils attendront l'œil aux aguets la fine occase jusqu'à l'aurore.

Le plus souvent, elle se présente, cette occase, sous les traits d'un bouvier de la Vilette, pris de vin, bruyant, titubant, au baragouin interminable.

Sur le terre-plein du boulevard, sous le pont du métro, le voilà en route, avec son refrain se répétant sans trêve :

— J'suis pas saoul... J'ai rien bu... Si

Je vis sur un banc Marc L..., dit « l'enfant du mystère », un indigène de Montmartre.

J'avais trop bu, s'rais saoul, mais suis pas saoul...

Il a déjà échappé à la poigne rude d'une vieille, offrant un reste de charmes, puis au sourire fulgurant et à l'œil noir d'une rousse qui n'a pas encore le truc pour « faire » un poivrot...

A dix pas derrière lui, deux petits mecs... Ils ont les mains dans les poches, la coiffure sur l'oreille, retenant un petit mégot de rien.

Au passage, ils font récolte du signe amical d'une grande bringue en savates qui tire consciencieusement son tapin à l'angle de la rue des Islettes, sous l'enseigne lugubre d'un « Régina Hôtel ».

— Bonne chance, Jojo !

Le bouvier a tourné autour d'un banc, comme un chien à la recherche d'un endroit propice, mais poussé par le sentiment du devoir, sorte d'instinct qui fait aller ses jambes dans une cadence incertaine, il a repris le milieu du terre-plein, et la direction de la rue Jean-Jaurès, où se trouvent les abattoirs, son bled, à lui.

On a passé le pont du Nord, celui de l'Est. Les deux pisteurs n'ont pas encore trouvé le joint, l'heure H, propice au déclenchement de l'assaut.

Une ronde de flics, la sortie d'une troupe de retardataires des profondeurs du « Panier fleuri », maison où l'amour est bon marché, le passage d'une file de camions, un réverbère trop tôt venu ou trop tard aperçu...

La future victime atteint le rond-point de Flandre sans accident.

Mais là, c'est le désert complet. Pas une ombre sur l'étendue grise de l'asphalte. Les deux copains prennent les devants. Ils se cachent derrière un pilier de granit,



Deux petits gars surveillaient un dormeur affalé... (Photos Duforest.)

rées autour de sa gorge ! Il n'a même pas la faculté de crier. Le voilà étendu, sans mouvement, sans avoir pu esquisser une défense.

Très vite, les poches sont fouillées. Un porte-monnaie... une montre en métal... un vieux carnet, un couteau, des cigarettes... tout cela est bel et bon.

Les gars ont fui par le chemin qui les avait amenés. Ils iront boire leur recette dans un des bars encore ouverts, toujours ouverts,



Au-dessus : Celui-ci se fera piquer par les poules qui l'accompagnent.

large à souhait. L'homme approche, il les frôle et soudain trébuche. Un poids tombé sur ses épaules, deux mains ser-

Un taxi l'emporte vers son hôtel.



du coin de Barbès, sans vergogne. Et si les fonds sont suffisants, ils inviteront les copains en attente d'un client.

Une bonne centaine d'individus pratiquent chaque nuit ce métier, régulièrement. Cela ne veut pas dire qu'ils opèrent un ivrogne ou un endormi quotidiennement. Non ! mais il est avéré que ces gens vivent du revenu que leur procurent ces attaques où le sang est très rarement versé.

Une bonne affaire chaque semaine, ils n'en demandent pas davantage au ciel.

Et si l'on songe que leurs risques sont pour ainsi dire nuls, on ne s'étonnera pas de voir ces modernes apaches persévérer dans la carrière.

J'ai pu joindre un de ces spécialistes. En face d'un verre de raide, en un bistro de la rue de Chartres, il m'a expliqué :

— Les pivoirs, c'est franc comme l'or. La plupart du temps, quand ils se relèvent après avoir été sonnés, ils ne se souviennent de rien. Et puis ils ont le cœur tendre et généralement la frousse de leur épouse. Alors ils préfèrent passer l'éponge sur ce qu'on a pu leur faire pour que la dame ne soit pas avisée que telle nuit, à trois heures du matin, son homme, qu'elle croyait au boulot, se balladait du côté des bobinards de la Chapelle avec un verre dans l'nez !

« Tiens ! j'avais t'écouter un fait : ça c'est passé rue du Temple, un samedi après-midi, jour de paye.

« Je filais au travers depuis quarante-huit heures. Une de ces dents ! Le matin j'avais essayé de ramasser un Américain, aux Halles ! Il était aussi noir qu'Al Brown, mais ces types-là y n'perdent jamais l'contrôle de leurs bank-notes. J'eus beau le retourner sur le macadam où il se tenait assis, le dos contre une poubelle, pas moyen d'avoir l'entrée de sa profonde. Je m'souviens même d'un direct du gauche qu'il me r'fila sous prétexte que j'étais trop curieux... Bref, j'm'avais serré la ceinture et sur le coup d'une heure, en faisant ma rue du Temple, j'vois sortir d'un petit bistro, à la hauteur de la Rambuteau, un drôle de type, barbu, pas trop gros, coiffé d'un chapeau d'artiste et qui s'donnait un mal de chien pour faire entrer dans sa poche un paquesson de falliots.

« De l'œil je comptai environ cinq à six cents balles, la paie d'une bonne quinzaine d'artisan.

« Je file mon type et je n'tarde pas à m'apercevoir qu'il était muraille, mais en homme du monde, y n'disait rien, marchait à peu près droit, seulement il s'battait toujours avec ses biftecons, et puis dès qu'il voyait une devanture de bar, il fonçait dedans, prenait un verre, payait sans voir sa monnaie, puis se remettait en route. Arrivé au square, sur le vint de traverser, j'vois mon bonhomme qui s'arrête. Y avait là beaucoup de monde, j'y tiens plus : je fonce en bousculant le frère, j'lui arrache ses billets et la moitié de sa poche, il veut les reprendre, esquisse un crochet, je saute en arrière et je m'étais tout de mon long sur la chaussée au moment où un autobus arrivait en trombe.

« Normalement je devais y rester. Eh bien c'est mon type, c'lui à qui je venais de piquer son propre pognon qui m'a tiré de là.

« Comment s'y prit-il ? J'en sais rien. Il était bien saoul, pas très costaud, mais il eut assez de sang-froid pour me tirer, je crois, par une jambe, et l'autobus me frôla sans douleur.

« Une fois debout, je voulais rendre son pèze à ce phénomène. J'y devais plus que ça, j'y devais la vie.

« Il me laissa cent balles !... Aussi vrai que v'là une bouteille de blanc. Croyez-vous qu'c'est joli ! Et il me fit des excuses encore parce qu'il croyait m'avoir jeté lui-même sous les roues de l'autobus en voulant me reprendre son oseille !

— En somme, Paulo, vous prétendez que c'est plus franc de se défendre comme vous le faites qu'avec la cambriole ?

Mon interlocuteur vida son verre sans répondre. Il fixa ensuite l'extrémité de ses espadrilles, cracha un bon coup, puis, après s'être essuyé d'un revers de main, il reprit :

— J'suis pas né d'hier ! Si j'vous ai conté c'l'affaire-là, c'est parce que même si vous en parliez au quart, j'risquerais balpeau, autrement dit nib de nib. J'en vis pas, moi, de « sonner » les noctambules, ou de mettre en l'air un passant qu'que fois pour des haricots ! Non... j'ai pu à un certain moment donner la main à un mec, ou réussir à tuer un portefeuille, mais c'est du rassis... Aujourd'hui, j'suis peinarde. Ma femme travaille bien, tout le monde le sait, et moi j'en profite... A la vôtre, tout de même, vous savez !

Il était évident que Paulo, alarmé d'en avoir trop dit, venait de faire machine en arrière en cherchant à atténuer l'effet de ses confidences. Je le quittai pour flâner du côté de la place Pigalle.

A la hauteur de la rue Rochechouart, je vis sur un banc Marc L... dit l'« Enfant du mystère », un indigène que cinquante années de Montmartre ont initié à toutes les aventures de la vie parisienne.

— Je viens d'interviewer un « sonneur », lui appris-je, très fier.

— Bah ! quelque petit gars, dévaliseur de clochards, ce n'est pas ça qui manque dans le coin. Mais que veux-tu qu'on leur fasse. Si, d'hasard, une de leurs victimes se plaint,

ils nient toujours comme des beaux diables et quatre-vingt-dix fois sur cent le plaignant finit par avouer qu'il ne les reconnaît pas tout à fait... alors on les relâche, et la nuit suivante ils remettent ça.

« Pas pris sur le fait, pas reconnus par leurs clients, ils tiennent le coup jusqu'au jour où ils travaillent dans le grand.

Nous remontâmes le boulevard, mon vieil ami enchaina :

— Il ne se passe pas huit jours, tu entends, une simple semaine, sans qu'un homme, Français ou étranger, ivre ou à jeun, gros ou maigre, soit dévalisé complètement, et quelquefois bien sonné, entre la place Blanche et la place Pigalle.

— Tu plaisantes ?

— Point.

— Alors tu exagères ? Ça se saurait.

— Ça se sait ici, dans le quartier.

— Mais les journaux ?

— Les journaux ne peuvent pas publier ce qu'on ne leur communique pas. D'ailleurs, je n'ai pas dit que la police était au courant de toutes ces agressions... Elle connaît d'abord celles que les victimes viennent lui conter, elle a vent de quelques autres par la voie de la renommée, mais la plus grande partie lui échappe.

— Inconcevable !

— Pas du tout, cela s'explique très bien... As-tu une heure à perdre ?

— Si elle peut servir à éclairer ma religion.

— Je vais t'emmener au Clair de l'aube et tu comprendras.

Nous sommes assis, mon ami parle :

— Il est tard dans la nuit. Les noctambules de Pigalle, ceux qui voient presque toujours la naissance de l'aurore, ne sont plus que disséminés sur la place : ce sont les enracinés, ceux qu'une « affaire » toujours en train, jamais conclue accroche au trottoir ou sur le seuil des cafés d'alentour.

« Il y a là des noirs, beaucoup de noirs et de métis, créoles, quarterons ; Hindous, Cingalais, Philippins, ceux-ci cuivrés ; et puis le mélange hétéroclite des blancs que l'on n'identifie, quand on le peut, qu'à leur langage ou à leur chapeau.

« Tous, ou presque, sont des artistes de boîtes de nuit. Ils font du bruit à l'aide de leurs instruments, hier encore inconnus en France, depuis la fermeture des théâtres jusqu'à celle du cabaret qui les emploient. Ensuite ils vont place Pigalle prendre un verre et deviser du métier et des petites combines adjointes aux ressources officielles.

« A côté de ces gens qui travaillent, s'étire la bande des marlous guettant la rentrée, le retour de leurs femmes, des chômeurs qui n'émargent pas au bureau de la mairie parce qu'ils n'ont pas souvent travaillé, de ceux enfin dont la vie n'est qu'un éternel champ d'expériences variées et bizarres.

« Au Clair de l'aube, en cette fin de nuit, un client, le dernier, absorbe, sur le comptoir, de l'ami dans un verre à bière et des œufs durs. C'est un Nordique aux cheveux clairs. Du boulevard, on l'aperçoit très rouge, passablement excité. Il n'a plus en face de lui que la caissière, tombant de sommeil. Dans le fond, le garçon entasse les chaises et les tables.

« Soudain, la porte s'ouvre : deux hommes entrent dans le café. Ils font un signe amical à la femme de la caisse et entourent le mangeur d'œufs durs qu'ils observaient de la rue depuis un moment.

« Et la scène bientôt s'anime.

« L'étranger est bousculé, il rit. Un de ses voisins lui demande d'offrir quelque chose, mais l'homme ne comprend pas. Un début de discussion s'amorce. Puis le deuxième individu feint d'avoir encaissé un coup, il se rebiffe, ceinture l'étranger, tandis que son complice lui tire son portefeuille et sa montre, et essaie d'arracher d'un doigt qui se replie une bague à gros brillant.

« La victime, dans un sursaut d'énergie farouche, échappe à l'étreinte et se réfugie dans le fond du café, laissant entre les mains de ses agresseurs son veston.

« La caissière, — est-ce par peur ? — n'a pas bougé. Les deux assaillants se mettent à rire. Ils élèvent le vêtement demeuré en leur possession et le jettent sur le comptoir en disant :

« — Il est fou c'ui-là, le v'là qui s'déshabille ! Faut-il qu'il en ait lampé du schnick.

« Puis ils sortent, frôlant presque deux agents en cours de ronde et que la mine hilare et goguenarde des consommateurs attendris ne saurait mettre en méfiance.

« Comme par hasard, le garçon, dès le début de ce petit drame, s'était enfoncé dans le sous-sol à la recherche de son balai.

« Quand il remontera, c'est avec beaucoup de précautions qu'il aidera le Norvégien ou le Suédois à enfiler sa veste. Le dépouillé a beau gémir dans la langue de ses pères, ni la caissière ni le garçon n'arrivent à comprendre ce qui lui est arrivé.

« D'ailleurs, le café va enfin clore ses portes. Brusquement, les lumières de sa façade s'éteignent. Le garçon pousse la complaisance jusqu'à héler un taxi pour ramener l'ivrogne à son hôtel... du côté des Grands Boulevards.

« Le jour est venu, l'auto emporte la victime à demi somnolente. Le rideau tombe.

« Mon ami s'arrêta, but une gorgée d'eau de Vichy et me demanda :

— As-tu jamais lu ce fait-divers dans un

quotidien ? Il est authentique. Je le tiens du garçon lui-même. Mais comme la caissière, que pouvait-il ? La victime n'appela pas à l'aide. Le lendemain, il faut croire qu'elle n'y pensa plus ou fut incapable de se rappeler ce qui s'était passé. Enfin, n'est-il pas dangereux, tant pour une femme ayant la garde d'une caisse que pour un garçon auquel on n'a pas recours dans une dispute, de se mêler d'une pareille affaire ?

La femme risquait un mauvais coup et la perte de son argent, le garçon n'aurait pu s'opposer à la fuite des agresseurs, et, le lendemain, il aurait certainement reçu quelque mauvais coup en regagnant son logis... pour lui apprendre à garder ses distances.

La faune des nuits est d'un genre dangereux dans la jungle parisienne !

Sur le boulevard de Clichy, en m'en retournant, deux petits gars que j'avais remarqués du côté de la Chapelle vallaient un dormeur affalé parmi ses soucoupes, à la terrasse d'un établissement encore ouvert...

La nuit était chaude. Plus loin, des vociférations venant d'un taxi de fêtards me parvinrent, mêlées de refrains bachiques.

Marc jeta un coup d'œil dans la voiture lorsqu'elle passa près de nous.

« Celui-ci se fera piquer par les poules qui l'accompagnent. Elles l'ont « cuité » à point. S'il retrouve ses fafflots à la sortie, je veux finir ermite.

« Elles n'iront pas jusqu'à le « sonner » en cas de résistance ? dis-je, poursuivi par mon désir de voir ou tout au moins de deviner une agression de ce genre.

« Qui sait ? Les femmes peuvent aussi réussir dans cette partie. Mais il leur faut une victime peu récalcitrante.

« De mon temps, les spécialistes prenaient le bonhomme par les oreilles et lui frappaient l'occiput contre le macadam ou les pavés, en secouant ferme.

« Les temps ont changé... Aujourd'hui, l'on ne cherche plus à faire souffrir ; on veut faire vite... Ah ! la sinistre renommée

dont jouissaient les apaches ne s'appliquera jamais à ces petits gars en quête d'un pochard. Ils n'ont ni le courage ni cette espèce d'honneur qui ont envoyé Lecca au bagne et Liabeuf à l'échafaud. L'apache est mort, tant mieux.

Il a fallu de longues années, et peut-être aussi la guerre, pour enlever le couteau, le vieux surin de la poigne de ces bandits qui, faute de pouvoir dégringoler un panton, réglaient en casquette et pantalons à pattes leurs différends en pleine place Clichy à onze heures du soir ! J'ai vu cela, moi.

— Joli spectacle !

— Hideux ! Du sang en mare sur le trottoir et six blessés qu'il fallut transporter, le ventre ouvert, jusqu'à l'hôpital. En ce temps-là, ces sauvages vous faisaient sauter un œil ou deux en vous faisant le coup de la fourchette ; et ils récoltaient quarante sous sur leur malheureuse victime...

Un car de la police, dans son fracas roulant, interrompit les souvenirs personnels de mon compagnon.

L'immense auto était remplie d'individus sombres et de femmes trop maquillées.

— Ceci a tué cela, dis-je.

Marc secoua la tête avec satisfaction.

— Oui, on est tout de même plus rassuré aujourd'hui quand on a l'habitude de rentrer, comme moi, à des heures impossibles.

Nous nous quittons. Il me retint en me donnant la main :

— En somme, nos petits « sonneurs » à la noix !... encore une sale race qui disparaîtra avant peu ?...

— Sans doute.

— Obligatoirement. Il n'y a pas un côté excusable dans leurs sales coups et ils sont assimilés à de dangereux malfaiteurs par la loi. Les tribunaux les salent, quand ils sont pris.

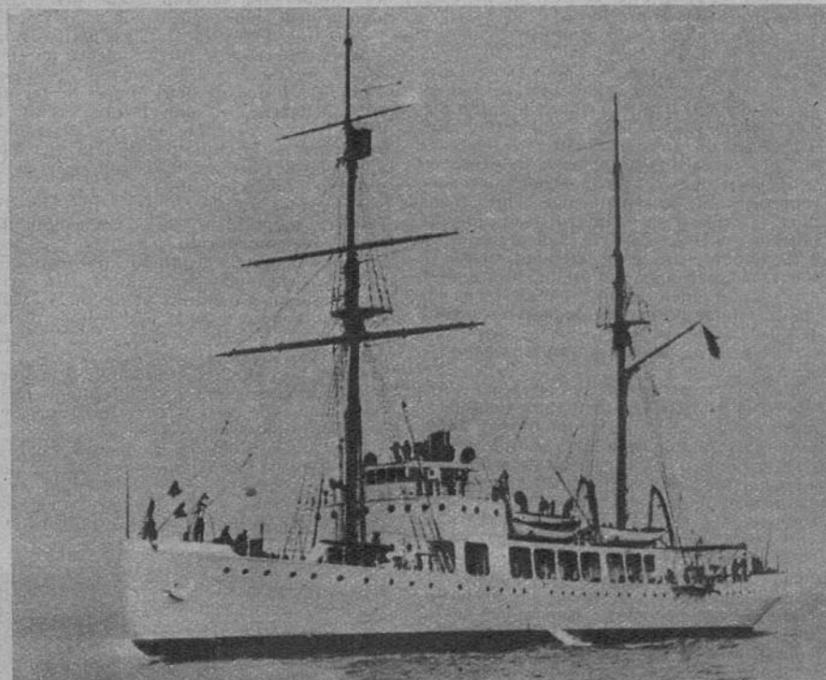
— Ça et de la continuité dans les ralles, il n'en faudra pas plus pour les dégouter du métier. Allons, au revoir, vieux !...

— Pas de mauvaises rencontres !

— Trop tard, voici le jour, ces messieurs sont au lit !...

J. CRÉTEUIL.

LE TRIBUNAL QUI VOGUE



La justice dans les régions arctiques est rendue d'une façon peu banale et unique au monde. En effet, l'Amérique a fait construire un bâtiment qui a été baptisé Nordland et dont l'office est de transporter en pleine mer un tribunal, présidé par un juge de paix, lequel a la mission de faire respecter les lois américaines dans les contrées les plus éloignées du nord. Ce tribunal tranche de plein droit toutes les questions de justice et, en même temps, surveille la liberté des transports maritimes à travers les glaciers.

Les indigènes de ces pays peu civilisés comptent pourtant parmi eux de nombreux fervents de la chicane. Ces derniers attendent souvent de longs mois le passage du bateau de justice pour régler leurs différends. Lorsque le navire est signalé, les justiciables se précipitent sur la rive et attendent que le commissaire du bord les ait invités à monter sur le pont expliquer leur cas. L'autre hiver, au cours d'une de ses tournées, le Nordland, qui rendait la justice à deux kilomètres du rivage, fut surpris par un grain. Juges, avocats et plaignants, violemment secoués par le roulis, commencèrent à donner des signes de malaise.

On dut suspendre l'audience pour permettre à tous ceux qui étaient indisposés de soulager leur estomac. Ce fut un spectacle peu ordinaire. Pour éviter ces inconvénients, le Nordland rend la justice dans les petits ports côtiers, mais il est des régions qui ne possèdent aucun abri pour un navire, et les indigènes doivent gagner le bateau en canot.

Si le délit est peu grave, une somme d'argent est versée à titre de dommages et intérêts par celui qui a perdu la cause. Mais s'il y a eu meurtre ou violences graves, les coupables sont enfermés dans une prison aménagée à bord et conduits dans la première maison centrale de la ville la plus proche.

Un jour, un délinquant fuyant ses responsabilités était monté sur un glaçon à l'approche du Nordland. Le coupable juché sur son bloc qui allait à la dérive comptait échapper à la justice des hommes. Mais le bâtiment lui donna la chasse, et l'individu fut cueilli sur son îlot flottant.

Le Nordland est en somme une justice de paix ambulante qui économise l'installation d'une centaine de tribunaux terrestres. Cela semble naturel, mais il fallait y penser.

Prochainement : Une erreur judiciaire

L'AFFAIRE GOGRY

par Maurice CORIEM

Le Fou

Au revoir, maman.
— Où vas-tu, Rina ?
— Je vais jouer dans la rue, avec mes petites camarades.
— Ne reste pas longtemps absente, n'est-ce pas ?
— Non maman.

Ayant fait cette promesse à sa mère, la petite Rina Foschiatti s'élança hors de la salle à manger, heureuse de pouvoir aller gambader au soleil avec les enfants de son âge.

Elle avait cinq printemps seulement, depuis le 14 juin de cette année. Sa mère, veuve Foschiatti, remariée à un entrepreneur de maçonnerie, M. Dario, tient avec son mari un café-restaurant à Bois-Colombes.

L'établissement des deux époux est situé au fond de l'avenue Calmels, près d'un passage à niveau, dans un groupe important d'habitations — près de trois cents logements — dont M. Dario assura lui-même la construction et qui porte le nom de square des Prés.

C'est dans l'avenue Calmels qu'était partie la petite Rina, en faisant retentir son rire argentin...

Il était environ treize heures trente lorsque M^{me} Suzanne Parquier, employée de banque à Paris, rentra chez elle, dans la maison qu'elle occupe avec sa mère, M^{me} Leroy, 96, rue Charles-Chefson, à Bois-Colombes.

Elle se trouvait dans le jardin et se dirigeait vers la porte d'entrée lorsque, soudain, elle s'arrêta, étonnée : il lui paraissait entendre de faibles gémissements provenant du jardinet voisin, qui entoure un pavillon inhabité depuis trois ans.

— Des enfants qui s'amuse, songea tout d'abord M^{me} Parquier.

En effet, les terrains qui portent les nos 98, 100 et 102 de la rue Charles-Chefson appartiennent, depuis leur expropriation, à la ville de Bois-Colombes qui doit y faire construire un groupe scolaire ; et tous les enfants du voisinage ont pris l'habitude de venir jouer dans ces jardins en friches, courant, sautant, grimpaux aux arbres, sans plus se soucier de l'interdiction qui est faite de pénétrer dans ces enclos.

Cependant, pas complètement rassurée, M^{me} Parquier prêtait l'oreille. Cette fois, il n'y avait aucun doute, c'était bien des plaintes qu'on entendait, de pauvres petites plaintes.

Peut-être un gamin était-il tombé d'un arbre ?

L'employée de banque n'hésita pas ; elle se dirigea aussitôt vers la maison inhabité, guidée par les gémissements qui, maintenant, allaient en diminuant d'intensité.

D'un coup d'œil, elle constata qu'il n'y avait personne dans le jardin. Et pourtant, elle ne se trompait pas, elle entendait bien. Mais cela venait du côté de l'habitation, semblait-il.

Elle contourna le perron, se pencha, et alors elle recula brusquement en poussant un cri d'épouvante : au bas d'une déclivité conduisant à la cave, contre la porte condamnée, une fillette était étendue, qui gégnait faiblement. De sa tête le sang, en abondance, coulait et allait former de rouges rigoles dans le poussier noirâtre du terrain en pente.

Et ce râle qui s'échappait des lèvres closes !

C'était effrayant !
— Maman ! appela M^{me} Pasquier.
Déjà M^{me} Leroy, attirée par le premier cri que sa fille avait poussé, accourait.

Mais les deux femmes restaient là, muettes de stupeur, ne sachant quelle décision prendre.

— Il faut la faire soigner immédiatement, dit enfin M^{me} Parquier lorsqu'elle eut retrouvé son sang-froid, attends-moi ici, je vais chercher du secours.

Dans la rue, un garçon charbonnier passait, qu'elle héla.

— Venez voir, vite !

Quelques instants plus tard la fillette, dans les solides bras du charbonnier, était transportée chez le pharmacien le plus proche qui se refusa aussitôt à la vue des blessures portées par l'enfant.

— Je ne peux rien faire moi-même. Regardez, c'est trop grave.

C'était très grave, en effet. Le Dr O'brian, mandé d'urgence, ne put que conseiller le transfert immédiat à l'hôpital Bretonneau. Là, on constata sur la tête sept coupures affectant le frontal gauche et le pariétal. Sept coupures ! Dont quatre constituaient de profondes fractures et dont l'une, même, laissait passer un filet de matière cérébrale.

Et M^{me} Parquier ne tardait pas à apprendre quelle horrible découverte elle venait de faire :

— C'est un crime !

La police, prévenue par le maire de

Bois-Colombes, commençait déjà son enquête.

Ce n'est que tard dans la soirée que la victime fut identifiée. Un locataire du square des Prés, qui ramenait un enfant de l'école, raconta au concierge, M. Duquesnoy, qu'un crime odieux avait été découvert à cinq cents mètres de là et que la victime était une petite fille de cinq ans environ.

Cinq ans ! n'était-ce pas l'âge de la petite Rina, qui avait disparu depuis la fin du déjeuner et que sa mère appelait vainement dans le quartier ?

M. Duquesnoy se rendit aussitôt au commissariat de police. Aucune incertitude : cette robe crème à pois rouges, ces petits souliers jaunes appartenaient bien à la mignonne enfant qui, toute la matinée, avait joué près de lui tandis qu'il lavait le garage.

Avec tous les ménagements possibles, M. Kerviche, commissaire de Bois-Colombes, prévint M. et M^{me} Dario.

La mère, comme si elle avait reçu un coup en pleine poitrine, poussa un cri strident et fut prise d'un tremblement nerveux. Rentrée à son domicile, elle s'évanouit.

Son mari, lui, une flamme de colère dans ses yeux noirs, serra les poings et murmura, sourdement :

— L'assassin !

On sentait que s'il l'avait tenu là, devant lui, il n'aurait pas eu besoin de l'aide de la police.

Encore fallait-il le découvrir, ce mystérieux assassin.

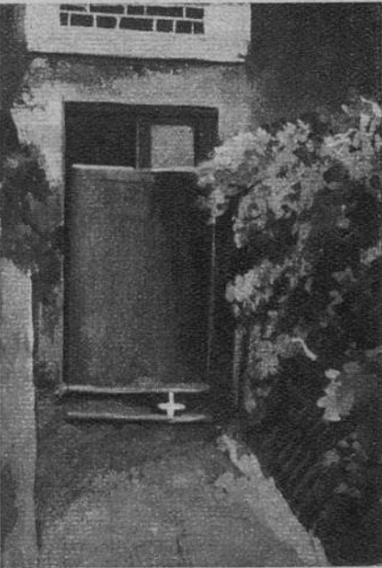
Car, dès le début de leurs investigations, les enquêteurs pouvaient se demander logiquement quel était le mobile du crime.

Attentat d'un sadique ? La petite Rina n'avait subi aucune autre violence que les coups portés à la tête par un croisillon d'imposte formé de deux barres de fer de 40 centimètres et une brique creuse à neuf trous. A moins que le misérable, affolé par les cris que poussait sa victime, n'ait pris la fuite avant d'avoir pu accomplir son immonde projet.

Vengeance d'un ennemi des époux Dario ? Hypothèse peu vraisemblable, car les instruments du crime, trouvés sur les lieux et auxquels adhéraient encore des cheveux ensanglantés, avaient été pris par l'assassin à l'endroit même où il avait frappé. Il n'avait donc pas prémédité de s'en servir. Et puis, se venge-t-on sur un enfant de cinq ans ?

Crime de fou ? C'était plus probable, justement parce que le mobile n'apparaissait pas et que c'est la caractéristique des fous de frapper sans mobile.

Pour ne rien laisser au hasard, l'habile policier qu'est M. Kerviche fit opérer des recherches des trois côtés, gardant bon espoir de réussir. Il n'avait pourtant, pour l'aider, que deux faibles indications :



L'endroit où fut découvert le corps de Rina Foschiatti.

Le chemin qui sépare le domicile des époux Dario de la rue Charles-Chefson est trop compliqué pour que la petite fille ait pu le parcourir toute seule. Elle s'y était donc rendue en compagnie de quelqu'un qu'elle connaissait, car si elle avait été entraînée de force, elle aurait crié et se serait débattue.



Ettorino Linda, l'auteur de l'inqualifiable attentat commis sur la personne de Rina Foschiatti, âgée de cinq ans.

Le nombre des coups reçus et, somme toute, leur faible violence laissent supposer que le lâche criminel n'était pas un individu très fort.

— Un adolescent, peut-être, songea M. Kerviche.

Les événements ne devaient pas tarder à lui donner raison.

— Ettorino...

Très faiblement, les lèvres de la petite Rina avaient remué et ses parents, anxieusement penchés au-dessus d'elle, croyaient avoir entendu prononcer un nom.

— Est-ce possible ? murmura M. Dario. La fillette à nouveau parla :

— Ettorino.

Et elle ajouta :

Fait bobo à la tête.

Cette fois, ses parents et les infirmières avaient bien entendu : Ettorino.

— Le misérable ! s'exclama la malheureuse mère.

Elle le connaissait bien, celui que sa fille désignait ainsi et qui ne pouvait être que le criminel.

Ettorino Linda, un garnement de dix-sept ans, demeurant avec ses parents dans la même maison que les Dario, square des Prés, avenue Calmels. Un client même du débit Dario, qu'il fréquentait assidument, mais un client presque indésirable parce que tous les voisins le considéraient comme voleur, vicieux et pervers.

Ettorino Linda qu'on disait avoir passé plusieurs années de sa vie dans des asiles d'aliénés.

Il fallait prévenir la police !

Les enquêteurs accoururent aussitôt au chevet de l'enfant et purent, à leur tour, entendre prononcer le nom qui accusait. Mais l'heure légale était passée ; on devait attendre le lever du soleil.

Aussi le lendemain, à la première heure, deux agents venaient chercher dans sa chambre le jeune Ettorino Linda, né le 24 octobre 1915 à Suemozo (Italie) et le conduisaient devant M. Kerviche.

— Non, ce n'est pas moi, dit-il aussitôt, ce n'est pas moi qui ai frappé Rina.

Le commissaire de police ne le brusqua pas.

— En tout cas, tu as joué avec elle, hier.

— Ce n'est pas vrai, je ne l'ai pas vue.

— Mais des voisins vous ont vus. Toute la matinée tu as été avec elle.

Alors, les yeux hagards, Ettorino Linda voulut bien s'expliquer :

— C'est exact, je ne me souvenais pas, j'ai joué avec elle dans la matinée. Je lui ai même, involontairement, déchiré sa robe. Ensuite nous nous sommes amusés à nous maquiller les lèvres avec un morceau de pastel rouge. Après je suis parti, je ne sais plus ce que j'ai fait. A quinze heures, j'ai fait un billard avec le fils de M. Dario et, le soir, je ne me suis pas couché : j'ai été au café.

Il ajouta, avec une certaine fermeté dans la voix :

— Je m'appelle Ettorino Linda et suis né à Suemozo. Je n'ai jamais menti ; je ne suis pas un assassin !

Cette déclaration grandiloquente n'émut pas autrement le magistrat, qui fit conduire l'assassin présumé de la petite Rina sur les lieux du forfait.

Là, le jeune homme perdit ce qui lui restait d'assurance ; il fondit en larmes et c'est à travers ses sanglots qu'il continua à protester de son innocence.

— Ce n'est pas moi ! Ce n'est pas moi.

Et le commissaire lui expliquait qu'on venait de retrouver par terre un morceau de pastel semblable à celui qu'il avait manié la veille, avec la fillette.

Et la foule qui assistait à tout cela, massée devant l'allée conduisant au jardin tragique, la foule poussait des cris de mort.

Les agents de police le protégeaient à grand-peine.

— Je demande pardon, articula péniblement Ettorino Linda, qui tremblait maintenant sur ses jambes maigres et dont le visage antipathique prenait une teinte cirreuse.

Mais il ne disait pas pourquoi il implorait ce pardon. Au contraire, pendant qu'on le reconduisait au poste, sous les invectives des curieux, il niait, niait toujours.

— Je suis un peu fou, dit-il simplement au commissaire.

On en savait assez pour l'envoyer au Dépôt.

Fou, il l'est ou il l'a été, incontestablement. Il y a longtemps, à Saint-Quentin, il fut victime d'un accident d'automobile et son frère fut écrasé sous ses yeux. Ce tragique événement lui occasionna de graves troubles mentaux qui nécessitèrent son internement à l'asile Sainte-Anne.

Alors, pendant sept ans, il erra d'asile en asile, passant successivement à Premont, à Perray-Vaucluse et à Clermont. Il y a un an, à la demande de sa mère, il fut libéré, mais il se montra d'une telle violence envers la pauvre femme, la battant brutalement, qu'on dut le faire interner à nouveau.

Pourquoi, hélas ! pourquoi son père entreprit-il de nouvelles démarches pour le faire revenir ? Lorsqu'il le rendit à sa famille, le 1^{er} juillet, le médecin-chef déclara :

— Surveillez-le bien. Il peut être dangereux !

Vingt-deux jours après, les craintes du médecin se réalisaient d'horrible façon.

Quel est donc le véritable coupable dans cette lamentable affaire ?

Le fou qui a frappé, le père qui n'a pas surveillé son fils comme il l'avait promis ou le docteur qui a libéré un dément qu'il savait dangereux ?

Quel est donc, pour conclure par une question aussi précise que terrible, quel est donc celui qui devrait frapper M^{me} Dario, mère douloureuse, s'il lui fallait venger elle-même sa petite Rina ?

Puisque la loi ne punit pas les fous.

GÉO GUASCO.

Le Drame sans nom

PAR les premiers beaux jours de l'été, Sartrouville prend des teintes de banlieue anglaise. Les jardins éclatent de fleurs, le long de la Seine des bungalows jettent des notes claires avec leurs toits et leurs volets de couleurs vives et sur l'autre rive apparaît la luxuriante verdure de Maisons-Laffitte.

A l'heure moins chaude, vers le soir, le fleuve est sillonné de barques, de skiffs... jeunes gens qui s'entraînent au rowing... amoureux qui s'attardent... L'atmosphère est sereine au point que nul ne songe que cette sérénité n'est point éternelle...

Et soudain, pour tirer ces promeneurs de cette rêverie trop douce, le fleuve livre un cadavre... et conserve son secret...

Dimanche soir, six heures allaient sonner dans quelques instants, lorsqu'un habitant de Sartrouville, M. Alfred Aubry, qui remontait la Seine, aperçut au milieu du fleuve comme une masse noirâtre qui suivait le fil de l'eau.

M. Aubry força l'allure et en quelques coups de rames, il atteignit le mystérieux paquet qui flottait. Il se pencha légèrement et après une seconde d'attention, il poussa une sourde exclamation :

— Ohé ! Ohé !

— Ohé ! Ohé !

Et du bras, il faisait des signes, invitant deux bateliers, les plus proches, à venir lui porter aide...

— Ohé ! Ohé !...
— Qu'y a-t-il ?
— Un cadavre !...

Le corps fut traîné jusqu'à la berge et hissé sur la berge à l'aide d'une corde.

Le petit groupe resta un instant à contempler le cadavre. C'était une femme d'un certain âge.

— Ça ne fait pas longtemps qu'elle est dans l'eau, avoua l'un, pour faire cesser un silence pénible.

— Sûrement pas... deux ou trois jours au plus...

— Regardez, elle a des blessures...

— Oui... ce sont des hélices qui ont dû faire ça... encore une malheureuse qui s'est jetée du haut d'un pont... un suicide...

Après une courte pose, l'un des hommes reprit :

— Alors ?

— Faut aller prévenir la police, il n'y a que ça à faire.

..

— Je vais faire conduire le cadavre à la morgue, décréta M. Fauconnet, commissaire de police de Sartrouville, dès qu'il se trouva en présence du corps...

— C'est un suicide, hasarda un curieux ?

— On ne sait jamais, je vais demander l'autopsie.

Et bientôt, scalpels en mains, le Dr Détiis, médecin-légiste auprès du parquet de Versailles, se pencha sur les restes déjà mutilés de la malheureuse.

La triste opération avait le petit cimetière de la localité pour théâtre...

Enfin le praticien releva la tête et montra un visage soucieux, grave. On s'approcha pour connaître les résultats :

— C'est un crime, il n'y a pas de doute, déclara-t-il aussitôt.

— C'est un crime, car les blessures ont été faites avant l'immersion.

Pendant de longues minutes, il expliqua par le détail les constatations qu'il avait faites.

— Les blessures ont été faites, vraisemblablement, à l'aide d'une hachette dont on se sert pour couper le bois. Le meurtrier devait viser la tête. Sa victime dut éviter le premier coup de justesse; l'arme, au lieu de lui fendre le crâne, pénétra profondément dans l'épaule, brisant la clavicule et sectionnant trois côtes... c'est la blessure que vous voyez ici.

— Le second coup de hache atteignit son but... il mit à nu la matière cervicale... enfin le troisième coup, la victime étant tombée à terre, la blessa aux reins, écrasant littéralement les dernières vertèbres.

— La victime a perdu de la sorte beaucoup de sang... presque tout son sang...

Il s'agissait donc d'un meurtre, la police allait avoir à résoudre un problème d'une rare aridité.

D'ordinaire, même lorsqu'on ignore qui est l'assassin, même lorsqu'on ignore l'identité de la victime, du moins connaît-on le lieu du drame. L'endroit où est découvert le cadavre peut servir de point de départ à l'enquête. En pareil cas, le corps glissait au fil de l'eau... D'où venait-il ? Où avait-il été jeté ? Après huit jours de laborieuses recherches, on est encore à se le demander.

Huit jours ! Le mobile du meurtre, la personnalité de l'agresseur, le nom de la victime, le lieu du crime, autant de points restés jusqu'à présent mystérieux... Allez donc trouver des solutions et des résultats dans de telles conditions !

C'est le drame sans nom !...

Lorsque plus tard les journalistes se rendirent dans les bureaux de M. Fauconnet, celui-ci ne cacha point la difficulté de sa tâche.

— Voici ce que je sais, dit-il, et j'aurais mauvaise grâce de vous cacher quoi que ce soit, je ne sais rien de plus. Vous connaissez déjà les conclusions du rapport du Dr Détiis, je vais vous mettre au courant de mes constatations :

— La femme dont il est question était habillée lors du crime, vêtements noirs mais sans prétentions. Son linge de corps, propre et solide, manque d'élégance. Sur un sous-vêtement, nous avons découvert les initiales G. L... en dehors des trois blessures, le corps ne portait aucune trace ni de violence, ni de lutte; les vêtements, par contre, et c'est assez curieux, étaient réduits à l'état de lambeaux !... On a retrouvé des bijoux sans valeur et qui ne permettent en rien de faciliter l'enquête. Enfin voici le signalement de cette malheureuse : cinquantaine à cinquante-cinq ans environ, taille 1 m. 58, corpulence moyenne, cheveux châtain foncé...

— Et puis, monsieur le commissaire ? Les journalistes attendaient crayon en main.

— C'est tout... absolument tout.

..

Depuis tous les efforts se sont montrés vains pour arracher à la femme dont les initiales « G. L. » sont tout ce que nous

savons d'elle, même une bribe du mystère qui accompagne sa mort.

Des recherches ? On en a tenté.

D'après le médecin-légiste, beaucoup de sang avait dû s'échapper des blessures. On rechercha le long des rives de la Seine des traces de sang... mètre par mètre, les berges furent examinées... on remonta jusqu'à Port-Marly-le-Pecq, le cadavre ne pouvait venir de plus en amont, la mort ayant fait son œuvre au plus tard dans la soirée de samedi et le corps avait été découvert le dimanche...

Comment trouver ? Un drame passionnel ? Cela paraissait assez peu vraisemblable étant donné l'âge de la victime. Un drame crapuleux ? Pour être en possession d'une hachette, le meurtrier aurait dû commettre son forfait dans le logis même de la malheureuse, or aucune disparition n'a été signalée dans la région... et comment aurait été effectué le transport du cadavre, sans laisser de traces ? En auto ? Des malfaiteurs ayant une auto se seraient probablement attaqués à une personne de meilleure condition.

Un accident ? Un suicide ? La position des blessures rendent impossible de telles hypothèses...

Le mystère est complet et cependant grâce à sa ténacité la police suivit enfin quelques pistes qu'elle dut abandonner d'ailleurs les unes après les autres...

..

— Allo ! Allo ! oui parfaitement, ici le commissariat de Sartrouville... j'écoute... M^{me} Louise Grousseau, — les initiales sont L. G. — demeurant à Bezons a disparu !...

Une lueur d'espoir naquit chez les enquêteurs. M^{me} Grousseau, qui logeait des Algériens dans une sorte d'hôtel-maison de famille, avait disparu après une discussion avec ses locataires. Ceux-ci avaient proférés des injures et des menaces. La piste paraissait bonne.

A Bezons, les policiers trouvèrent l'hôtel clos, désert. Toucheraient-ils au but ? C'était trop espérer, la journée ne s'était pas écoulée qu'ils retrouvaient M^{me} Grousseau saine et sauve, dans le voisinage, chez un commerçant ami.

Une nouvelle alerte ne devait point tarder.

— Allo ! Allo !... oui j'écoute...

Cette fois, une femme du Pecq, une bonne, dont les initiales étaient également G. L. et qui avait répondu à une annonce d'un huissier de Saint-Germain avait disparu.

Recherches... enquêtes... espoir... déception pour la police bien entendu... la femme en question était vivante et n'avait que changé de domicile.

Enfin une trouville parut devoir un instant permettre de suivre une piste plus sérieuse.

M. Clément, habitant le Pecq, avait retrouvé sur les berges de la Seine à cent mètres environ des dernières maisons de cette localité, dans un endroit isolé et propice à une agression même en plein jour, là où le quai se rétrécit au point qu'il ne forme plus qu'un mince sentier courant au bord du fleuve, un sac à main.

C'était un vulgaire sac, mais quel ne fut pas l'étonnement de tous en trouvant

à l'intérieur un mouchoir blanc, marqué des initiales G. L.

Le sac de la victime ! Le drame avait dû se dérouler à l'endroit où il avait été découvert.

Sur les lieux cependant on ne trouva aucune trace ni de lutte, ni de sang...

Dans le sac également se trouvaient un papier sur lequel était inscrit le numéro d'un titre du Crédit National, 2 fr. 15, trois clefs, un horaire de la ligne d'autobus de Saint-Germain à Poissy et enfin, découpée dans un journal, l'annonce de l'huissier de Saint-Germain demandant une bonne.

L'huissier malheureusement avait reçu des visites en si grand nombre à la suite de cette insertion qu'il ne se souvenait plus des personnes qu'il avait reçues.

Est-ce vraiment le sac de la victime ? Il paraît que beaucoup de femmes portent les initiales fatidiques dans la région... et le mystère reste entier.

Qui est l'énigmatique « G. L. »... c'est le drame sans nom, pourra-t-on lui en donner un un jour ?

..

L'autre matin, nous nous trouvions atablé à Sartrouville, dans un café proche de la gare avec un moderne Sherlock Holmes, un détective privé dont les assises ne sont point très éloignées de ce coin de banlieue.

Il nous écoutait parler du mystérieux cadavre sans dire mot. Écoute-t-il ? Il paraissait assez indifférent et tout au moins semblait attacher peu d'importance à notre bavardage.

Soudain, après avoir tiré deux ou trois bouffées de sa cigarette, il se redressa et coupa court à nos discussions.

— Tout le monde s'y perd, dit-il, dans cette histoire-là, et il y a de quoi. Bien qu'on ne sache rien, l'affaire se présente sous un jour extrêmement confus... j'avoue que j'ai cherché longtemps à percer le secret d'une telle mort et que de longues heures je suis resté perplexe...

— Maintenant, vous avez trouvé ?

— Je n'en sais rien, mais il me semble bien avoir trouvé l'explication à tant de faits qui de prime abord s'opposaient.

— Quelle est-elle ?

— Vous la garderez pour vous.

— Promesse de journaliste...

Et nous gagnâmes les berges de la Seine.

— Arrêtez-vous et regardez, commanda notre compagnon.

Le fleuve coulait calme et paisible entre les deux rives vertes comme des jardins. Au loin des pêcheurs gardaient une immobilité presque sacrée, un canot à moteur vint en pétaradant troubler leur solitude, puis apparut un long train de péniches, elles étaient pleines comme des outres et du gouvernail à la cabine des gosses couraient, indifférents au danger.

— Vous ne comprenez pas ?

— Si, insensiblement l'explication apparaissait clairement.

— Oui... oui, ce doit être cela...

— N'est-ce pas ?...

Cela explique tout... un drame sur une péniche !... on peut bien, après cela, chercher des traces et s'étonner qu'aucune disparition n'ait été signalée...

PHILIPPE ARTOIS.

CRIME...



A Job (Puy-de-Dôme), Pierre Clouvel, séparé de sa femme, fit jeu sur celle dernière et sur sa fille, qui fut tuée. Il tenta ensuite de se suicider, mais ne fit que se blesser grièvement. C'est dans cet état qu'il fut emmené par les gendarmes. (N. Y. T.)

...ET CHATIMENT



Devant les assises du Var ont comparu les assassins du balelier Palma, Grandoux a été condamné à mort et sa femme, Anise Mauvais, à vingt années de travaux forcés. Les voici, entre deux gendarmes, dans le box des accusés. (N. Y. T.)

LES BLEUS DE LA POLICE

(Suite de la page 5.)

tième le récit de son subordonné. Cependant il fit demander communication du dossier de l'agent en question.

Ce dossier le rassura tout à fait. Il fit appeler l'inspecteur soupçonneux :

— Mon cher, lui dit-il, votre flair vous a conduit trop loin. J'ai sous les yeux le dossier de l'agent dont la ressemblance avec le nommé Blanchon vous a ému. Aucun doute possible : le brave garçon que vous avez vu s'appelle Durand ; c'est le fils de très honnêtes cultivateurs normands ; ses papiers sont en règle et ses références excellentes.

Très bien, chef, fit simplement l'inspecteur qui gardait sa conviction.

— Quelques semaines plus tard, le policier, poussé par son idée fixe, retournait boulevard de Ménilmontant à une heure où il savait trouver de planton le gardien de la paix. Cette fois-ci il ne se contenta pas de le regarder de loin ; il l'aborda franchement et lui dit à brûle-pourpoint :

— Je te reconnais malgré ton déguisement, Blanchon, j'ai fait le coup avec toi... L'autre blêmit.

— Si tu es un frère, comme tu le dis, bien que je ne te reconnaisse pas, ne me dénonce pas. J'ai trouvé une place « père », et au besoin je puis rendre service aux anciens copains...

L'inspecteur était fixé. Il feignit de pacifier avec le malfaiteur, puis regagna le quai des Orfèvres, où il eut une entrevue immédiate avec son chef.

— Je ne vous apporte pas aujourd'hui des soupçons mais une certitude, commença-t-il.

Des vérifications furent aussitôt faites qui confirmèrent les constatations de l'inspecteur. C'est ainsi que l'enquête révéla que l'ex-cambrioleur était parvenu à s'introduire dans le corps des gardiens de la paix grâce à des papiers dérobés à un brave garçon. Le loup avait pénétré dans la bergerie, aidé par des circonstances favorables, entre autres une lacune de contrôle dont la récurrence est quasi impossible aujourd'hui, depuis la mise en vigueur de nouvelles mesures très strictes. Certes, Vidocq fut un grand chef de police et certains indicateurs pris dans la pègre rendraient des points en intransigeance à beaucoup d'inspecteurs, mais le procédé n'est pas à généraliser.

La vigilance des chefs de la police chargés du recrutement des bleus doit être toujours en éveil. L'histoire suivante en fournira un nouvel exemple : un jeune homme sur lequel les meilleurs renseignements avaient été recueillis fut inscrit au nombre des candidats devant satisfaire aux épreuves d'admissibilité. Le conseil médical, après l'examen d'usage, donna un avis favorable. L'épreuve de la dictée fut subie avec succès. En conséquence, le jeune homme dont nous donnerons seulement les initiales, M. B., fut inscrit sur la liste des bleus de la prochaine promotion.

L'administration convoqua la recrue un mois plus tard et l'informa qu'il entrerait immédiatement en fonctions. Le nouvel agent revêtit l'uniforme sous lequel il avait un air élégant peu commun ; d'autre part, il parlait d'une voix douce, presque efféminée, et ses manières étaient délicates, à tel point qu'au bout de quelques jours de service ses collègues lui avaient donné le sobriquet de « mademoiselle ». Le jeune agent fut le premier à en rire. Par ailleurs, il assurait avec ponctualité et diligence son service sur la voie publique. Pourtant, au cours d'une légère bagarre de rue, « mademoiselle » n'avait manifesté qu'une énergie très mitigée.

Le brigadier le fit appeler et le morigéna : — Il faudra montrer plus de cran à l'avenir, si vous voulez de l'avancement, vous vous êtes conduit comme une poule mouillée, hier soir. Enfin c'étaient vos débuts ; on passera outre pour cette fois-ci.

L'agent M. B. promit de se montrer plus courageux à la prochaine bagarre. Quelques jours passèrent sans que le bleu se soit attiré le moindre reproche. Or, une nuit qu'il était de garde au poste, le jeune gardien de la paix, entraîné par ses collègues, se mit à fumer comme un sapeur du caporal ordinaire. Bientôt il donna des signes d'un malaise évident ; il se leva pour aller prendre l'air, mais il retomba évanoui sur le banc. On s'empessa autour de lui ; on dégrafa son col, on déboutonna sa tunique... O stupeur !... On s'aperçut alors que le jeune agent était une femme !

On devine l'émoi qui s'empara du poste à cette révélation. Une enquête fut ouverte sur-le-champ : elle aboutit à des constatations suggestives. La jeune agent avait un frère jumeau qui lui ressemblait... comme un frère, c'est le cas de le dire. Ce jeune homme, cédant aux instances de sa sœur, avait passé pour elle les examens d'admission, puis s'était effacé devant la jeune fille que le métier de gardien de la paix enthousiasmait. Pour sa défense, elle argua :

— J'ai lu dans un journal anglais les mémoires d'une femme qui est restée dix ans dans les rangs de la police londonienne, laquelle admet, comme vous le savez, dans ses brigades, des femmes qui prouvent chaque jour que leur collaboration est indispensable au bon ordre d'une grande cité. J'ai voulu donner l'exemple en France...

Cette expérience ne fut pas du goût de la direction du boulevard du Palais, qui annula l'engagement de l'agent M. B. « Celle-ci » se tira de l'aventure audacieuse sans plus de dommages. Si un jour une brigade « d'agentes » est constituée à Paris, comme le projet en a été étudié déjà à diverses reprises, M^{lle} M. B. en sera la première « brigadière », on lui doit bien cette compensation.

On a remarqué qu'il n'y avait pas d'agents de couleur à Paris. Des indigènes Africains d'un noir d'ébène ont tenté de concourir à l'examen de gardien de la paix parisien. Jusqu'ici satisfaction ne leur a pas été donnée ; on les a renvoyés dans leur pays, où certains qui avaient la vocation servent là-bas dans les rangs de la police locale. Cependant des interventions de personnalités de couleur bien placées se sont produites à diverses reprises en faveur de la main d'œuvre policière de couleur. Il est évident que lors de l'exposition coloniale, par exemple, une escouade d'agents noirs n'eût pas été déplacée, et ce ne sont pas les Parisiens, si gouailleurs soient-ils, qui s'en fussent choqués. Et puis, les chansonniers montmartrois eussent trouvé là matière à chansons nouvelles !

Il y a quelques années, un jeune homme qui répondait à toutes les conditions exigées d'un bon agent fut sur le point d'être admis dans le corps des gardiens de la paix. Cependant son nom trop connu, d'une popularité fâcheuse, fit tiquer un examinateur :

— Je vois que vous vous appelez Troppmann, dit-il au candidat. J'espère que vous n'avez aucun lien de parenté même éloignée avec le trop fameux assassin ?

Le jeune homme se montra loyal : c'était bien un descendant du sinistre criminel qui tua, comme on le sait, toute une famille dans des circonstances présentes encore à toutes les mémoires. Si honnête que fût le titulaire actuel d'un tel nom, il était difficile de l'admettre dans la police.

Comme à la caserne, les bleus de la police sont l'objet à leur entrée en service, non

pas de brimades, mais de farces classiques qui font la joie des corps de garde de nos postes. C'est ainsi qu'un vieux gardien interpelle le nouveau venu par ces mots :

— Tout à l'heure, vous irez chercher la clef de la sûreté ?

Ou bien encore :

— Chaque matin, mon gaillard, faudra aller dire bonjour à M. Guichard. Il tient à ces marques de politesse.

A un autre bleu, un ancien donne cette consigne :

— Tu es désigné pour aller monter la faction devant l'Obélisque afin d'empêcher qu'on grimpe dessus.

Ou bien le bleu est envoyé comme planton à la dernière plate-forme de la Tour Eiffel, à laquelle il doit accéder par les escaliers, l'ascenseur n'étant pas autorisé.

Ces plaisanteries ne sont pas méchantes, comme on le voit, et puis le bleu ne tombe pas toujours « dans le panneau ». On n'en rit pas moins à gorge déployée dans le poste, où le gros rire est communicatif, comme dans la gendarmerie.

Une grande fraternité unit les membres de ce corps d'élite que forment les gardiens de la paix ; tous professent, de l'inférieur au supérieur, pour l'administration, une déférence respectueuse mêlée de crainte. On en trouvera un exemple saisissant dans le cas de l'agent Prévost de sinistre mémoire. Ce gardien de la paix, dans un moment d'aberration, assassina, il y a une quarantaine d'années, un bijoutier, sa femme et une voisine. Il fut condamné à mort pour ce triple meurtre. Le jour de l'exécution, Prévost s'avança courageusement vers la guillotine et comme il remarquait autour de la lugubre machine quelques-uns de ses anciens chefs de la police, il les regarda et leur dit :

— Je demande pardon à l'Administration.

Ce furent ses dernières paroles. A deux pas du couperet, il n'avait pensé qu'à la réputation du corps d'élite auquel il avait appartenu. H. M.

On accuse, on plaide, on juge...

Elle mettait des lunettes

Au banc des prévenus libres, un homme d'une quarantaine d'années à l'aspect débonnaire : Ernest L..., marchand de ficelle en gros de son état.

Sans doute le manèment des pelotes et des cordes laissait-il quelque répit à Ernest, puisqu'il consacrait une partie de son temps à une siennne amie, Charlotte R..., aujourd'hui partie civile contre lui à la barre de la quatorzième chambre correctionnelle.

La plaignante est une femme élégante et jolie, frôlant la quarantaine ; pour l'instant, elle darde sur le prévenu un regard vengeur à travers de grosses lunettes d'écaïlle... ce sont d'ailleurs lesdites lunettes qui causèrent tout le mal, mais n'anticipons pas. Or donc, Ernest et Charlotte s'étaient connus, il y a quelque dix ans, chez de communs amis ; il lui avait plu, elle lui avait plu, ils n'avaient pas tardé à se le prouver et la vie coula sans nuages pour l'illégitime couple, jusqu'au jour néfaste où une fatigue des yeux obligea la jeune femme à porter des lunettes :

— Cela ne t'embellit guère ! remarqua, véridique mais peu galant, le marchand de ficelle, qui, après un essai de quelques jours, ordonna :

— Enlève-les !

Elle refusa, il insista, elle refusa encore et, finalement, Ernest s'en fut à plusieurs reprises rendre visite à une voisine qui ne portait pas de lunettes. Charlotte apprit l'aventure, fit des reproches, pleura, cria, tempêta, menaça et, un beau jour, en guise de réponse, reçut du vindicatif Ernest un coup de poing si bien — ou plutôt si mal — appliqué qu'il lui brisa les verres des indésirables lunettes dans les yeux.

L'amie, oubliant le tendre passé, assigna le brutal en correctionnelle.

— J'ai très longtemps souffert des yeux, dit-elle, du fait des parcelles de verre qui m'avaient coupé les paupières !

— Evidemment, répliqua le marchand de ficelle, si elle n'avait pas eu des lunettes, cet accident ne serait pas arrivé !

On ne sait s'il entend par « accident » le coup de poing ou le coup de canif qu'il donna dans l'illégitime contrat qui le liait à Charlotte ? Nul ne le lui demanda ; néanmoins, proluxe, il continue :

— Qu'est-ce que vous voulez, monsieur le président, moi, je ne peux pas supporter une femme à bécécès, je vais vous avouer une chose... Il s'arrête, hésitant, mais le président insiste :

— Laquelle ?

— Eh bien... ça me refroidit... ça me glace... ça me coupe mes moyens, quoi !

— Pourtant, insinue doucement le substitut, il y a des heures où on laisse ses lunettes !

— Evidemment, répliqua Ernest, mais celle-ci conservait ses lunettes au lit... alors vous voyez d'ici le tableau, mettez-vous à ma place, monsieur le substitut !

D'un geste pudique, le substitut se recuse et la plaignante, furieuse, car la salle se tord — et à ses dépens, semble-t-il — s'exclame :

— Cet homme est un goujat, monsieur le président, après m'avoir blessée, il m'injurie !

— C'est juste, fait le président, il est inutile de donner ainsi des détails de votre vie privée !

— Pourtant, murmure le marchand de ficelle, il faut bien que j'explique comment la chose est arrivée... et je n'aurais pas trompé Charlotte et je ne lui aurais, par conséquent, pas brisé ses lunettes si elle ne s'était pas obstinée à en porter pour... pour... enfin vous comprenez !

Le tribunal en effet a compris, il condamne néanmoins Ernest L..., à huit jours de prison avec sursis.

— Avec sursis ! s'exclame, indignée, la dame aux lunettes qui, sans doute, pour mieux injurier son ex-ami, les quitte et, les brandissant à la manière d'une arme offensive, le poursuit dans le couloir en criant

— Brute, mufle, voyou, assassin...

Placide, Ernest reçoit l'avalanche, il se retourne, regarde la furie qui secoue ses lunettes et sourit :

— Tout de même, déclare-t-il doucement, sans lunettes, tu es toujours jolie et séduisante !

Et c'est vrai... aussi, furieuse, la femme remet-elle ses lunettes.

SYLVIA RISSER.

Un conférencier guère rassuré



La scène se passe à New-York. Elle est d'ailleurs bien typiquement américaine. Le chef provisoire du gouvernement de la Corée, le Dr Syngnan Rhee, a fait un discours à la radio sur ce thème entre tous brûlant : « Quels furent les effets de l'occupation de la Mandchourie par les troupes japonaises ? »

Evidemment, c'est le moment ou jamais de parler de ces choses-là. Mais l'affaire ne va pas sans risques, car il est à New-York des Japonais, nombreux, et susceptibles.

Alors le Dr Syngnan Rhee se méfiait. Il se fit accompagner à l'auditorium par deux détectives américains, qui, paisiblement assis, l'écoutèrent, comme il adressait son message et exposait sa conviction.

Cette précaution du leader politique coréen n'était pas, au demeurant, si inutile

qu'on peut l'imaginer. On en eut la preuve un instant auparavant, quand, dans le hall de la « maison de radio », un oriental se précipita sur le Dr Rhee pour lui faire un mauvais parti, lui reprochant, parmi une foule d'injures, de « trahir la cause sainte ». Les détectives s'emparèrent, non sans mal, du perturbateur, qui fut mis hors d'état de nuire. Et le président de la République coréenne put terminer son allocution.

Quand même ! Etre forcé, lorsqu'on veut simplement prononcer quelques paroles devant une boîte noire, de se faire accompagner par des gardes du corps ! Voilà une nouveauté vraiment inattendue. D'autant plus qu'il est si facile, lorsque la causerie propagée par les ondes vous ennuie ou vous choque, de tourner le bouton de son appareil et de « prendre » autre chose !

(L. N.)

En vous abonnant à
POLICE-MAGAZINE
vous aurez droit à une
Superbe Prime gratuite

LES DRAMES DE L'ESPIONNAGE

LA FIN TRAGIQUE DE DEUX TRAITRES.

Une dépêche d'agence faisait connaître dernièrement qu'un sous-officier italien, Ugo Travaglia, employé dans les bureaux du ministère de la Marine, à Rome, avait été, pour trafic de documents intéressants la défense nationale, autrement dit haute trahison, condamné à la peine capitale et passé par les armes.

C'est la première fois dans un pays latin qu'une condamnation à mort est prononcée et exécutée en temps de paix contre un traître. Jusqu'ici en effet seuls les pays slaves appliquaient le châtiment suprême au crime de trahison.

Les pays latins, eux, se contentaient d'envoyer les coupables au bagne à perpétuité.

D'où provient ce brusque changement dans la procédure et cette sévérité inaccoutumée ?

De ceci que, depuis 1920, l'activité de l'espionnage international est devenue telle que, pour parer au danger provoqué par les révélations de documents secrets et les divulgations de toutes sortes, les Etats se sont vus peu à peu contraints

d'en revenir au code de guerre qui, on le sait, prévoit la peine capitale pour les crimes d'espionnage.

On se demandera alors pourquoi tel délit qui autrefois ne valait aux coupables qu'un emprisonnement prolongé doit être considéré aujourd'hui comme plus grave et puni de la peine de mort.

Simplement parce que, dans le passé, l'évolution des méthodes de combats et le perfectionnement des armements : raison de l'espionnage militaire et maritime, dont nous nous occupons uniquement en cette circonstance, était lent et soumis à des règles précises dont on ne pouvait guère s'écarter.

La science n'avait pas encore dit son mot et si les hommes, au cours des siècles, avaient rendu leurs armes plus meurtrières, l'engagement poitrine contre poitrine demeurait la conclusion suprême de toute bataille.

A notre époque, il n'en est plus de même. Chaque jour qui passe apporte son tribut de découvertes nouvelles, de perfectionnements de toutes sortes. Ce n'est plus la lutte des hommes, mais celle des machines et des formules. Dans l'ombre et le silence

des laboratoires, chimistes et ingénieurs se livrent à un combat acharné, puissamment aidés par l'agent secret. Or, si l'on ne peut toucher les premiers, on possède toutes les armes pour enrayer l'activité des seconds.

C'est ce qui explique la sévérité des conseils de guerre et le nombre de condamnations prononcées ces temps derniers, en Pologne, en Roumanie, en U. R. S. S. Pourtant, le procès, même à huis clos, n'est aucunement désiré par les gouvernements. Là aussi tout se sait.

Les états-majors préfèrent l'étouffement d'une affaire, aussi grave soit-elle, surtout si des nationaux y sont mêlés.

Comment procède-t-on dans ce cas. Nous ne citerons qu'un exemple récent qui en la circonstance est nettement significatif.

Ceci se passait il y a peu de temps au siège d'un corps d'armée allemand.

Un jeune officier, premier lieutenant dans un régiment technique (Verkehrstruppen) et possesseur d'une petite fortune, faisait les délices des salons de la grande ville de garnison, voisine de la mer, où il avait été affecté. Musicien, bon danseur, joli garçon, il n'y avait pas de soirées sans lui. Avec cela excellent officier possédant la confiance de ses chefs, il réalisait le type parfait du soldat, tel que le concevait le général commandant la place.

Mais, chose que l'on ne savait pas, c'est que le lieutenant était joueur. Ce fut une femme et, qui plus est, une indicatrice du service secret soviétique, qui le découvrit.

L'officier fréquentait alors un cercle clandestin tenu par un Arménien. Pour aller jouer, il s'y rendait en civil. Tant qu'il ne fut pas découvert, l'officier tailla comme un simple particulier avec quelques différences un peu fortes, mais facilement comblées par ses ressources.

Du jour où l'indicatrice fut sûre de son identité, la malchance s'acharna sur lui. Il faut dire, à la vérité, que ses partenaires composaient le plus joli lot de tricheurs, ruffians que l'on puisse imaginer.

Tout autre que l'officier aurait trouvé bizarre cette déveine acharnée. Hélas ! en plus de la dame de pique la dame de cœur ; en l'espèce la femme affiliée au service secret russe, avait conquis le bel officier...

En peu de temps, les ressources pécuniaires de ce dernier furent sérieusement entamées.

Plusieurs nuits malchanceuses le mirent à sec. Tant et si bien qu'un soir, le lieutenant joua sur parole et... perdit une somme importante.

Dans l'état d'affolement où il était, l'officier ne s'arrêta pas aux solutions ordinaires. Il aurait pu par exemple emprunter, raconter l'affaire à son colonel. Non ! gérant d'une caisse régimentaire, il y puisa un acompte... et accepta, à titre de prêt de sa maîtresse, la différence provenant de la vente, avait-elle dit, d'un bijou. Dès lors, l'officier était perdu.

Ce fut, peu de temps après, des menaces de la part de la jeune femme soi-disant à court d'argent. Rongé par la jalousie et à bout de ressources, l'officier, qui avait délaissé les salons, signa des traites à courte échéance.

Pendant quelques semaines, il réussit, en surchargeant ses écritures, à donner le change. Un après-midi, on vint lui réclamer le montant d'un effet.

On ne sait ce qui se passa dans la chambre de l'officier. Toujours est-il que deux jours après, il ne restait plus de traites à payer ! En revanche, un document avait été copié et livré à un nommé Ignacio.

Une seconde fois le lieutenant toucha de l'argent pour quelques renseignements. Mais des camarades de l'officier avaient remarqué son changement d'attitude.

Le colonel du régiment en fut informé. Un jour, à l'improviste, en dehors de sa présence, on ouvrit le coffre où il enfermait les fonds qui lui étaient confiés. Il manquait une somme importante.

Une surveillance discrète fut organisée qui amena peu après la découverte du pot-aux-roses.

En haut lieu on s'interrogea. Que faire ? Le grand état-major, ennemi du scandale, s'arrêta à une solution singulière : un soir, un officier en bousculait un autre à la sortie d'une brasserie. Deux mots seulement furent échangés ainsi que deux cartes.

Le lendemain matin, une rencontre à l'épée avait lieu dans un manège de la garnison. Un des combattants fut tué.

Le premier lieutenant Joseph Karl Hermansteiner, dont nous venons de conter l'histoire.

Tous les procès de traîtres ne se déroulent pas devant un tribunal.

PIERRE-Y. KERBRAT.

GRATUITEMENT nous offrons une PRIME SENSATIONNELLE

Nous avons préparé spécialement, à l'intention de nos lecteurs et lectrices, un charmant COLIS-PRIME, contenant un magnifique

RÉVEIL marque "JAPY"

vendu partout au prix imposé de 39 fr.

Ce réveil, de fabrication française, se recommande tout particulièrement par sa qualité, son élégance, sa précision. Il est ovale, genre moderne, cabinet nickelé (12 $\frac{1}{2}$ x 10 $\frac{1}{2}$), avec arrêt de sonnerie, mouvement 30 heures, pignon lanterne.

A TOUT ACHETEUR, avec ce Réveil nous adressons comme

PRIME GRATUITE

une très belle montre de gousset remontoir

CHRONOMÈTRE POUR HOMME

nickelée, 5 $\frac{1}{2}$ de diamètre, gravure moderne, garantie un an.

LE RÉVEIL et CHRONOMÈTRE pris dans nos magasins, 39 fr. Envoi franco France, port et emballage compris. 44 fr.



Moyennant un léger supplément, nous adressons le RÉVEIL JAPY ci-dessus avec prime :

1° UNE MONTRE-BRACELET pour HOMME ou 2° UNE MONTRE-BRACELET pour DAME

bracelet cuir, montre 1^{er} choix, nickel, cadran lumineux, garantie un an :

métal chromé, remontoir, 3/4 platine, garantie un an :

Les deux pièces : Réveil et Montre-bracelet homme prises dans nos magasins... 51 fr. Envoi franco France, port et emballage compris... 56 fr.

Les deux pièces : Réveil et Montre-bracelet pour dame, prises dans nos magasins... 51 fr. Envoi franco France, port et emballage compris... 56 fr.



Modèles à 1/2 grandeur telle.

Nota. — Les montres-primées ne peuvent être vendues séparées du RÉVEIL JAPY. Les commandes seront exécutées immédiatement dans l'ordre d'arrivée. Malgré l'importance de notre stock, en raison de l'affluence des commandes, un délai de 15 jours sera parfois nécessaire pour exécuter la livraison.

Adresser les lettres de commandes (dans lesquelles ne doit figurer aucune autre correspondance) en spécifiant bien la prime choisie, au Service des Cadeaux-Primes, 30, rue Saint-Lazare, Paris (IX^e). — Aucun envoi contre remboursement.

L'ENNUI C'EST LA MORT ! POUR RIRE et FAIRE RIRE

Demandez les catalogues Farces, Attrapes, Surprises, pour Soirées et dîners, Chansons, Non-logues, Prestidigitations, Physique, Magie, etc. Librairie. — Envoi contre Service 22 H. BILLY, MAYETTE Succ^r, 8, rue des Carmes, Paris-5^e. Maison fondée en 1858.

ÉCOULEMENTS

BLENNORRAGIE - CYSTITES - PROSTATITE guéris radicalement et rapidement par

PAGEOL

le plus puissant antiseptique urinaire, écarte toutes complications, supprime la douleur.

(Communication à l'Académie de Médecine) CHATELAIN, 2, R. de Valenciennes, Paris, et tous pharm^{ns}. La boîte 16 fr., 1^{re} 16 50. La triple boîte, 1^{re} 36 20.

PEIGNE NOUVEAUTÉ SENSATIONNELLE ONDULATEUR

Denière à double ondulation. A litre de propagande, 20.000 peignes sacrifiés à

8 fr. indispensable aux Dames & Messieurs Ondule les cheveux, longs et courts, sans for à friser ni épingle, rien qu'en se peignant.

Plus de pertes de temps et de grosses dépenses chez le coiffeur, grâce au Peigne-Ondulateur, vos cheveux seront toujours bien ondulés. Envoi contre remboursement.

Écrire MERCURE (Serv. 33), 33, r. d'Hauteville, Paris-X^e.

TRIPLEZ vos revenus en utilisant vos chances astrales qui vous donneront jours et heures favorables p. réussir tt env. pren., date nats. et 5 fr. Mme GUI, 4 bis r., Marceau, Nice



A MES FRAIS

Je vous propose d'étudier ma méthode de traitement par l'ÉLECTRICITÉ qui vous permettra de vous guérir immédiatement SI VOUS SOUFFREZ DE Neurasthénie, Débilité et Faiblesse nerveuse, Varicocele, Pertes séminales, Impuissance, Troubles des fonctions sexuelles, Asthénie générale, Arthritisme, Artério-Sclérose, Goutte, Rhumatisme, Sclatisme, Paralysie, Dyspepsie, Constipation, Gastrite, Entérite, Affection du Foie.

Si votre organisme est épuisé et affaibli, si vous êtes nerveux, irrité, déprimé écrivez-moi une simple carte postale et je vous enverrai GRATUITEMENT

une magnifique brochure avec illustrations et dessins valant 15 francs. Écrivez ce jour à mon adresse, INSTITUT MODERNE, 30, Avenue Alexandre-Bertrand

Docteur S. H. GRARD, BRUXELLES-FOREST, Affranchissement pour l'Étranger : Lettres 1 fr. 50 — Cartes 0 fr. 90



ARTICLES D'HYGIÈNE

12 Préservatifs assortis et contrôlés avec catalogue illustré complet, envoyés discrètement en boîte cachetée sans aucune marque extérieure contre 15 fr. ou contre remboursement

Maison BELLARD-THILLIEZ (Cooutchouc royon P. M.) 22, Faubourg Montmartre, PARIS (9^e) (Gr. boul.)



Seins

développés, reconstitués, embellis, raffermis par les PILULES ORIENTALES. Le meilleur reconstituant pour la femme qui désire obtenir, recouvrer ou conserver une belle Poitrine.

Flacon contre remboursements. 18 fr. 50 J. RATIÉ ph. 45, r. de l'Échiquier, Paris 10^e Dépôts à Bruxelles : Ph^{ns} Delacre et St-Michel, Genève : Pharm. des Bergues.

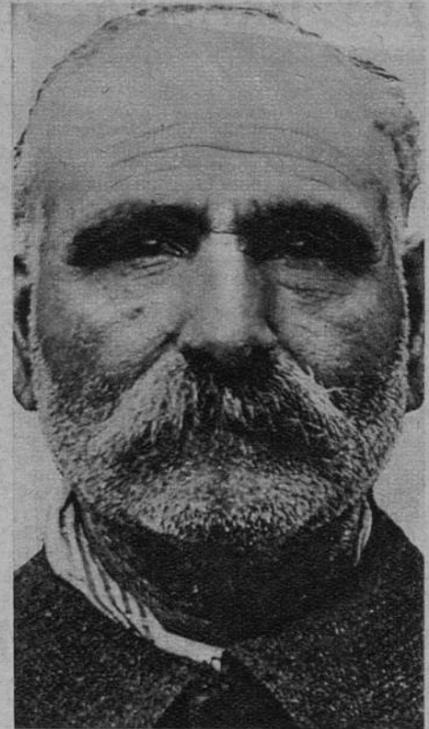
SOIGNEZ CHEZ VOUS

SANS PERTE DE TEMPS, SANS PIQURES, SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES SYPHILIS, BLENNORRAGIE, URETHRITES, PROSTATE, CYSTITES, PERTES, MÉTRITES, IMPUISSANCE Traitement facile à appliquer : si-même à l'usage de tous, efficace et sûr

SERUMS - VACCINS NOUVEAUX Ventr ou cervicé : Doct. 71, r. de Provence, Paris-9^e Angle Chaussée d'Antin

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante M^{me} MARYS, 45, r. Laborde, Paris-8^e Env. pren. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

INFAILLIBLEMENT avec l'IRRADIANTE envoyée à l'essai, vous soumettez de près ou de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à M^{me} GILLET, 189, r. de Tolbiac, PARIS, sa brochure, gratis, N^o 4



Devant les jurés du Rhône viennent de comparaître les bandits corses Henri Bartoli et Constantin Santoni, complices du fameux Joseph Bartoli lors de la tuerie de Paluocca, où deux gendarmes trouvèrent la mort. Joseph Bartoli a déjà expié son crime, abattu d'un coup de fusil.

Son oncle, Henri Bartoli, a été condamné à dix ans de reclusion et Constantin Santoni à sept années de travaux forcés. De gauche à droite : Constantin Santoni, Joseph Bartoli, alors qu'il vient d'être « exécuté » au col de Verde, Henri Bartoli. (J. A.)



Deux des agresseurs de la banque Baruch, rue Lafayette, ont été condamnés par la Cour d'assises de la Seine à dix ans de reclusion et vingt ans d'interdiction de séjour. Voici, au banc des accusés, Drago Kuazevitch (à gauche) et Malée Glavas (à droite). Devant eux, leurs avocats, M^{es} Berthon et Laforest. (R.)



Une concierge, M^{me} Bourderon, 87, rue de Gergovie, prise d'une crise de neurasthénie, égorga sa fille, la tuant net, et se trancha ensuite la gorge avec un rasoir. Elle-même ne tarda pas à succomber à l'hôpital Broussais. L'annonce de ce drame cause une vive émotion dans le quartier. Ci-dessus : des voisines lisent l'annonce de la mort de M^{me} Bourderon. (R.)



La police de Detroit n'a pas voulu tolérer l'engagement dans un cirque de la cow-girl Billy Egau, qui n'est âgée que de dix-neuf ans. Avant de la retourner à sa famille, on la garda quelques jours à la prison des femmes de Detroit. Elle n'en avait pas moins conservé son sourire. (W. W.)



Les jurés de la Seine ont condamné à cinq ans de reclusion et dix ans d'interdiction de séjour le Polonais Michel Skirka, qui tua son compatriote Zielinski, notre photo vous montre l'accusé pendant son interrogatoire. A gauche : l'interprète. (R.)



Une jeune fille de Chicago, Johanna Trenker et son cousin Joseph Meyer avaient été enlevés par des bandits. Ils durent abandonner pour être relâchés, elle, deux bagues de valeur, lui, sa voiture et cinq cents dollars. En riant de leur mésaventure, ils évaluent leur perte respective. (L. N. P.)